

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

#### ACCES INDUSTRIE

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 1 734 588 €.   
Siège social : 2 rue du Pont de Garonne, 47400 Tonneins.   
421 203 993 R.C.S. Marmande.

#### A. — Proposition d'affectation du resultat.

L'exercice social clos le 31 décembre 2007 se solde par un bénéfice de 1 147 481,30 €. Il est proposé d'affecter ce bénéfice en totalité au compte « Report à nouveau débiteur ».

#### B. — Comptes sociaux.

##### I. — Bilan au 31 décembre 2007.

(En euros.)

Actif	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Concession, brevets et droits similaires	2 093 024	459 513	1 633 511	1 575 044
Fonds commercial	3 201 429		3 201 429	3 366 259
Autres immobilisations incorporelles	234 442		234 442	
Total immobilisations incorporelles	5 528 895	459 513	5 069 382	4 941 303
Immobilisations corporelles				
Terrains	29 000		29 000	
Constructions	658 473	23 177	635 296	986 780
Installations techniques, matériel et outillage industriel	88 940 744	3 561 005	85 379 738	3 388 650
Autres immobilisations corporelles	4 178 152	1 190 546	2 987 606	1 691 462
Immobilisations en cours	1 852 633		1 852 633	108 545
Total immobilisations corporelles	95 659 002	4 774 728	90 884 273	6 175 438
Immobilisations financières				
Autres participations	5 697 612	1 277 400	4 420 212	3 556 194
Créances rattachées à participations	624 842		624 842	547 385
Prêts	50 357		50 357	53 147
Autres immobilisations financières	559 387	10 000	549 387	1 962 001
Total immobilisations financières	6 932 199	1 287 400	5 644 799	6 118 727
Actif immobilisé	108 120 095	6 521 641	101 598 454	17 235 469
Stocks et en-cours				
Stocks de matières premières	1 033 831	30 000	1 003 831	
Stocks produits intermédiaires et finis				96 840
Stocks de marchandises				941 932
Total stocks et en-cours	1 033 831	30 000	1 003 831	1 038 772
Créances				

Avances, acomptes versés sur commandes	163 493		163 493	399 302
Créances clients et comptes rattachés	8 465 406	262 503	8 202 903	5 899 606
Autres créances	23 272 545	12 115	23 260 430	17 666 607
Total créances	31 901 445	274 618	31 626 827	23 965 514
Disponibilités et divers				
Disponibilités	1 200 444		1 200 444	1 368 561
Charges constatées d'avance	254 737		254 737	2 759 042
Total disponibilités et divers	1 455 181		1 455 181	4 127 602
Actif circulant	34 390 458	304 618	34 085 840	29 131 889
Frais d'émission d'emprunts à étaler	2 574 235		2 574 235	
Total général	145 084 788	6 826 259	138 258 529	46 367 358

Passif	31/12/2007	31/12/2006
Situation nette		
Capital social ou individuel	1 734 588	1 554 017
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	52 094 491	47 760 784
Réserve légale	27 559	27 559
Autres réserves	267 084	267 084
Report à nouveau	-38 136 355	-26 854 016
Résultat de l'exercice	1 147 481	-11 282 339
Total situation nette	17 134 847	11 473 089
Provisions réglementées	1 493 018	1 076 512
Capitaux propres	18 627 865	12 549 601
Provisions pour risques	36 660	122 235
Provisions pour charges		135 417
Provisions pour risques et charges	36 660	257 652
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles	15 602 689	15 550 345
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77 310 455	1 077 116
Emprunts et dettes financières divers	456 313	623 477
Total dettes financières	93 369 457	17 250 938
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 053 217	4 123 559
Dettes fiscales et sociales	5 094 122	6 214 722
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	12 178 372	148 079
Autres dettes	5 898 836	5 822 807
Total dettes diverses	26 224 547	16 309 167
Produits constatés d'avances		
Dettes	119 594 003	33 560 105
Total général	138 258 529	46 367 358

## II. — Compte de résultat.

(En euros)	France	Export	31/12/2007	31/12/2006
Ventes de marchandises	260 356	40 687	301 043	236 769
Production vendue de biens	436 742	10 278	447 020	363 638
Production vendue de services	42 070 657	5 153 533	47 224 190	37 084 975

Chiffres d'affaires nets	42 767 755	5 204 497	47 972 253	37 685 381
Production stockée			-96 840	59 870
Production immobilisée			223 980	
Subventions d'exploitation			10 396	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			4 323 283	1 876 761
Autres produits			57 993	43 554
Produits d'exploitation			52 491 065	39 665 566
Charges externes				
Achats de marchandises [et droits de douane]			7 533	35 850
Variation de stock de marchandises			50 515	57 977
Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 712 285	1 532 650
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			-99 291	-235 443
Autres achats et charges externes			31 811 334	24 734 074
Total charges externes			33 482 377	26 125 108
Impôts, taxes et versements assimilés			1 893 049	1 867 929
Charges de personnel				
Salaires et traitements			8 595 296	6 430 662
Charges sociales			3 407 347	2 608 131
Total charges de personnel			12 002 644	9 038 794
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 625 357	1 570 108
Dotations aux provisions sur actif circulant			344 439	378 689
Total dotations d'exploitation			2 969 796	1 948 797
Autre charges d'exploitation			620 379	852 740
Charges d'exploitation			50 968 245	39 833 369
Résultat d'exploitation			1 522 820	-167 802
Produits financiers				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			37 790	23 239
Autres intérêts et produits assimilés			2 661	7 948
Reprises sur provisions et transferts de charges			864 018	1 267 280
Différences positives de charge			2 097	15 793
Total des produits financiers			906 566	1 314 260
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				1 224 300
Intérêts et charges assimilées			1 852 206	2 423 792
Différences négatives de change			326	105
Total des charges financières			1 852 531	3 648 197
Résultat financier			-945 965	-2 333 937
Résultat courant avant impôts			576 856	-2 501 739
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			40 502	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 978 007	53 105 410
Reprises sur provisions et transferts de charges			795 869	1 194 224
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			26 892	162 953
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 140 624	62 381 867
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			1 057 486	516 664
Résultat exceptionnel			589 376	-8 761 850

Impôts sur les bénéfices			18 750	18 750
Total des produits			57 212 009	95 279 460
Total des charges			56 064 528	106 561 799
Bénéfice ou perte			1 147 481	-11 282 339

### III. — Annexe aux comptes sociaux.

#### 1. — Faits caractéristiques de l'exercice.

##### 1.1. Evénements principaux de l'exercice.

Les événements principaux de l'exercice 2007 sont les suivants :

— Signature d'un contrat syndiqué : ACCES INDUSTRIE a signé, le 8 octobre 2007, un contrat de crédit syndiqué de 100 M€ arrangé par la banque Natixis. Ce contrat, d'une durée de 7 ans a pour objet :

— Le refinancement de l'endettement existant envers GE Capital Equipment Finance (« GE ») et BECM,

— Et le financement des investissements futurs du Groupe.

La partie correspondant au refinancement de l'endettement existant a permis de résilier les crédits-bail existants avec GE et la BECM qui concernaient 3 343 machines. Ces matériels sont inscrits à l'actif pour leur valeur de rachat majoré des pénalités de résiliation, soit un total de 54 794 K€. Les honoraires et commissions bancaires liés à la mise en place du crédit syndiqué d'un montant de 2 574 K€ ont été inscrits à l'actif sous la rubrique « coûts d'emprunts », ils seront rapportés au résultat au même rythme que les échéances de remboursement.

Les autres honoraires se rapportant au refinancement ont été constatés en charges pour un montant de 436 K€.

— Augmentation du capital social suite à l'exercice des Bons de Souscription d'Actions (« BSA ») : Durant l'exercice, 9 028 524 BSA ont été exercés entraînant une augmentation du capital social de 181 K€ et 4 334 K€ de prime d'émission. La période d'exercice des BSA s'est achevée le 06/07/2007.

— Ouvertures de 5 nouvelles agences : Valence (26), Clermont Ferrand (63), Rouen (76), Reims (51), Paris Ouest (78).

— Transfert d'établissement : ACCES INDUSTRIE a transféré l'agence de Mulhouse à Aspach le Haut (67).

— Evénements divers : L'activité marginale de fabrication de presses à balles a été abandonnée au cours de l'exercice 2007.

1.2. Evénements postérieurs à la clôture. — L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 18 décembre 2007 a décidé le regroupement des actions composant le capital social de la société par échange de 1 action nouvelle de 0,30 € contre 15 actions anciennes de 0,02 € de valeur nominale. L'opération de regroupement des actions a débuté le 8 janvier 2008.

#### 2. — Principes, règles et normes comptables.

2.1. Principes généraux. — Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général 1999 et aux principes comptables généralement admis en France.

2.2. Changement de méthode. — L'exercice 2007 n'a pas fait l'objet de changement de méthode comptable.

2.3. Immobilisations. — La méthode de base retenue pour l'évaluation des immobilisations est la méthode du coût historique.

— Licence de marque : La licence de marque inscrite pour 1 524 K€ a été acquise par ACCES INDUSTRIE le 2 février 2001 auprès d'ACCES FINANCE. La marque est valorisée sur la base de sa valeur d'utilité, par reconduction de la méthode utilisée lors de son acquisition en 2001.

— Amortissements des immobilisations incorporelles :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans
Droit de crédit-bail	Linéaire	11 ans
Développement et logiciel interne		
Fiscal	Linéaire	En attente d'utilisation 3 ans
Economique	Linéaire	Date de mise en service 5 ans

— Fonds de commerce : valorisation et provisions : Le fonds de commerce acquis en 1999 à ACCES FINANCE ne fait pas l'objet d'un amortissement. Dans l'hypothèse où sa valeur deviendrait inférieure à sa valeur de marché, une provision pour dépréciation serait enregistrée. Le test de valorisation réalisé sur la base des cash flow futurs actualisés confirme qu'aucune provision n'est à constater au 31 décembre 2007.

— Immobilisations corporelles : amortissements :

Type d'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement fiscale	CRC 02-10	Amortissement dérogatoire	Valeur résiduelle
-----------------------	----------------------	-------------------------------	-----------	---------------------------	-------------------

Constructions	Linéaire	20 ans	30 ans (agences) ou 50 ans	Oui	Non
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans	10 à 30 ans 50 ans	Oui	Non
Matériel de location nacelles neuves	Linéaire	10 ans	10 ans	Oui	Oui 15 %
Matériel de location nacelles d'occasion	Linéaire	1 à 10 ans (*)	1 à 10 ans (*)	Oui	Oui 15 % (VO)
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans	5 ans	Non	Non
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans	4 à 7 ans	Oui	Non
Matériel de bureau et immobilier	Linéaire	3 à 5 ans	3 à 5 ans	Non	Non

(\*) La durée d'utilité restante de la machine (soit 10 ans – l'âge de la machine à la date d'achat).

Les durées d'amortissement correspondent à la durée de vie prévisionnelle des différentes catégories de biens et sont calculées sur le mode linéaire. Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre les amortissements fiscal et comptable.

#### 2.4. Participation.

— Titres de participation : Lorsque la quote-part de la société sur la situation nette de la filiale est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La situation nette des filiales retenue pour le calcul est retraitée en fonction des principes, règles et méthodes comptables, appliqués par la société mère.

— Créances rattachées à des participations : La réglementation comptable portugaise prévoit l'obligation de maintenir la situation nette de la société à un niveau au moins équivalent à la moitié du capital social par apports complémentaires des associés. Les sommes bloquées à ce titre correspondent à un montant de 625 K€.

Suite à la cession de la créance ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA de ACCES INDUSTRIE ESPANA à ACCES INDUSTRIE, d'un montant de 77 K€, le total des sommes bloquées détenues par ACCES INDUSTRIE s'élève à 625 K€.

Il est à noter que compte tenu des résultats 2007, la situation nette de ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA (hors sommes bloquées) est redevenue supérieure au capital social.

#### 2.5. Actif circulant.

— Créances : Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus ou lors de la réalisation de la prestation. Chaque fois que leur réalisation n'est pas certaine, leur montant est porté en créances douteuses.

— Provisions pour dépréciation des créances clients : La société utilise les services extérieurs de la SFAC pour l'assurance crédit ainsi que les services d'un cabinet de recouvrement pour les dossiers non assurés.

Dès lors que nos dossiers sont remis à la SFAC, les créances sont provisionnées du montant net des indemnités à recevoir.

Pour les dossiers non couverts par la SFAC, les créances sont provisionnées à 100 % dès la remise au service contentieux.

— Stocks : Les stocks de marchandises SAV destinés à la maintenance des équipements et de l'activité presses sont évalués au coût moyen pondéré. Depuis la cession de l'Atelier Européen, ils correspondent à un stock de dépannage situé dans les agences. A l'exception des stocks d'autocollants, aucune provision pour dépréciation n'est constituée à compter de l'exercice 2005 sur ces stocks, les pièces servant à la maintenance étant considérées comme ne perdant pas de valeur.

En septembre 2007, la société JLG France a mis à disposition gratuitement un stock de pièces de rechange dans notre magasin d'Artenay. Ce stock au 31 décembre 2007 n'est pas valorisé.

2.6. Engagements pris en matière de retraite. — Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la métallurgie et à la recommandation du CNC du 1er avril 2003. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées ; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

– Les rémunérations futures sont calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2,5 % pour l'ensemble du personnel,

– Actualisation au taux de 4 %,

– Taux de charges de 45 % pour les Etam et 47 % pour les cadres,

– Age départ à la retraite de 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres,

– Table de mortalité INSEE 2007,

– Turnover moyen retenu égal à 14 %.

Conformément à l'article L. 123-13 du Code de commerce et du caractère non significatif des engagements de retraite et avantages similaires au 31/12/2007, aucune provision n'est comptabilisée concernant les engagements de retraite.

### 3. – Informations relatives aux postes de bilan.

#### 3.1. Postes de l'actif.

##### 3.1.1. Actif immobilisé.

##### 3.1.1.1. Immobilisations incorporelles.

— Mouvements principaux : Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice figurent dans le tableau suivant :

Libellé (En milliers d'euros)	Valeur brute en début exercice	Acquisitions	Transferts	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
Logiciel	446	123	0	0	569
Marque	1 524	0	0	0	1 524
Droit au bail	274	0	-274	0	0
Fonds commercial	3 201	0	0	0	3 201

Immobilisations en cours (1)	0	234	0	0	234
Total	5 445	357	-274	0	5 528

(1) Immobilisation des coûts du personnel interne affecté au développement des logiciels et à la refonte du site internet. L'amortissement fiscal est de 3 ans dès l'inscription à l'actif, l'amortissement économique est de 5 ans à compter de l'utilisation réelle du logiciel.

— Amortissements et provisions pour dépréciation : Les mouvements des amortissements et provisions sont présentés dans le tableau suivant :

Libellé (En milliers d'euros)	Amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Transferts de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortisse- ments en fin d'exercice
Logiciel	395	64	0	0	459
Droit au bail	110	7	-117	0	0
Total	505	71	-117	0	459

### 3.1.1.2. Immobilisations corporelles.

— Mouvements principaux :

Libellé (En milliers d'euros)	Valeur brute en début exercice	Acquisitions	Transferts	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	0	30	11	12	29
Constructions	1 133	348	197	1 020	658
Installations techniques matériel et outillage	6 677	85 593	0	3 329	88 941
Autres immobilisations corporelles	2 828	1 587	66	303	4 178
Immobilisations en cours	109	1 744	0	0	1 853
Total	10 747	89 302	274	4 664	95 659

Acquisitions : L'augmentation du poste « constructions » provient de l'acquisition des bâtiments de Tonneins (extension future du siège social).

Cessions : La diminution du poste « constructions » provient de la cession des bâtiments d'Artenay et de Rennes.

Les acquisitions des installations techniques, matériels et outillages pour 85 593 K€ comprennent le rachat des machines précédemment en crédit bail chez GE et BECM pour 54 794 K€.

La diminution des installations techniques, matériels et outillage pour 3 329 K€ est due aux cessions ou à la mise au rebut des nacelles obsolètes.

— Amortissements : Les mouvements des amortissements sont présentés dans le tableau suivant :

Immobilisations amortissables (En milliers d'euros)	Montant des amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Transferts de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des amortissements en fin d'exercice
Constructions	146	27	115	265	23
Installations techniques matériels et outillage (*)	3 201	2 347	0	1 987	3 561
Autres immobilisations corporelles	1 136	324	0	270	1 190
Total	4 483	2 698	115	2 522	4 774

(\*) Une catégorie de nacelles pour une valeur d'acquisition de 335 K€ a fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 111 K€ comptabilisée en charge exceptionnelle en 2005. Le solde de cette provision a été repris en totalité au 30/06/2007.

Un amortissement exceptionnel de 143 K€ a été constaté sur 25 machines afin de prendre en compte leur état de vétusté.

### 3.1.1.3. Locations financières et crédits-bails.

— Mouvements principaux :

(En milliers d'euros)	Constructions	Nacelles	Véhicules	Total
Valeur en début d'exercice	965	100 075	5 281	106 321
Augmentations	0	21 233	766	21 999
Diminutions	-172	-3 937	-446	-4 555
Refinancement NATIXIS	0	-117 371	0	-117 371
Valeur en fin d'exercice	793	0	5 601	6 394

— Amortissements :

(En milliers d'euros)	Constructions	Nacelles	Véhicules	Total
Valeur d'origine	793	0	5 601	6 394
Amortissements : cumul des exercices antérieurs	164	34 064	3 755	37 983
Dotations de l'exercice	3	10 044	664	10 711
Reprise d'amortissements	-41	-2 574	-419	-3 034
Refinancement NATIXIS	0	-41 534	0	-41 534
Total des amortissements en fin d'exercice	126	0	4 000	4 126

## 3.1.1.4. Liste des filiales et participations.

Société (En milliers d'euros)	Capital	Capital détenu	Titres valeurs brutes	Prêts - Avances	CA HT	Dividendes
	Capitaux Propres		Titres valeurs nettes	Cautions	Résultat	Observations
ACCES INDUSTRIE ESPANA	4 097	99,78%	4 799	-449	10 369	0
	3 533		3 522	0	-59	-
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA	900	99,83%	899	2 110	3 403	0
	997		899	0	817	-

## 3.1.1.5. Titres de participations.

— Mouvements principaux :

(En milliers d'euros)	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
ACCES INDUSTRIE ESPANA	4 799	0	0	4 799
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA	899	0	0	899
Total	5 698	0	0	5 698

— Provisions pour dépréciation :

(En milliers d'euros)	Montant des provisions en début exercice	Dotations	Reprises	Montant des provisions en fin d'exercice
ACCES INDUSTRIE ESPANA	1 424	0	147	1 277
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA	717	0	717	0
Total	2 141	0	864	1 277

Les résultats de l'exercice 2007 d'ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA permettent de reprendre la totalité de la provision.

## 3.1.1.6. Autres immobilisations financières.

— Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel à des dépôts et cautions sur biens immobiliers et mobiliers. Les principaux mouvements de l'exercice sont :

(En milliers d'euros)	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Créances rattachées à des participations	547	78	0	625
Prêts au personnel	53	32	35	50
Dépôt GE	1 500	0	1 500	0
Intérêts sur le dépôt GE	23	38	61	0
Dépôts et cautions immobiliers	222	127	12	337
Dépôts et cautions mobiliers	217	18	12	223
Total	2 562	293	1 620	1 235

Suite au rachat de nos nacelles à GE, le dépôt GE nous a été restitué augmenté des intérêts.

— Ventilation par dates d'échéances des autres immobilisations financières :

(En milliers d'euros)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	625	625	0	0
Prêts au personnel	50	23	27	50
Dépôt GE	0	0	0	0
Intérêts sur le dépôt GE	0	0	0	0
Dépôts et cautions immobiliers	337	70	87	180
Dépôts et cautions mobiliers	223	76	38	109
Total	1 235	794	152	339

## 3.1.2. Actif circulant.

## 3.1.2.1. Actif circulant – classement par échéance.

Etat des créances (En milliers d'euros)	Montant brut	1 an au plus	Plus d '1 an
Stock	1 034	1 034	0
Avances et acomptes	163	163	0
Clients douteux ou litigieux	446	446	0
Autres créances clients	8 019	7 867	152
Personnel avances et acomptes	15	15	0
Impôts sur les bénéfiques	333	42	291
Taxe sur la valeur ajoutée (1)	12 005	12 005	0
Etat – Divers	480	480	0
Groupe et associés	1 485	660	825
Débiteurs divers (2)	8 955	8 955	0
Disponibilités	1 201	1 201	0
Charges constatées d'avance	255	255	0
Charges à répartir (3)	2 574	57	2 517
Total	36 965	33 180	3 785

(1) L'augmentation de la TVA provient principalement du rachat de nos nacelles à GE pour un montant total de 54 794 K€ HT, notre demande de remboursement du crédit de TVA est de 11 000 K€.

(2) Les débiteurs divers se composent essentiellement des comptes envers le factor (compte courant, dépôt de garantie, réserve) pour un montant total de 8 832 K€.

(3) Les charges à répartir concernent les coûts d'émission d'emprunt Natixis, la société a décidé de les rapporter au résultat au même rythme que les échéances de remboursement.

3.1.2.2. Etat des stocks et des en-cours — Les stocks nets s'élèvent à 1 004 K€ au 31/12/2007, contre 1 039 K€ au 31/12/2006. Les stocks se composent essentiellement de pièces de rechanges destinées à l'entretien des nacelles et autres machines.

La provision s'élève au 31/12/2007 à 30 K€. La provision comptabilisée au titre de 2007 concerne essentiellement le stock d'autocollants, ceux-ci ayant été considérés comme obsolètes en juin 2005, une provision les dépréciant a été constatée.

3.1.2.3. Avances et acomptes versés sur commande. — Au 31 décembre 2007, les avances et acomptes versés sur commande pour 223 K€ correspondent en partie à l'achat de nacelles et à des fournisseurs divers.

3.1.2.4. Provision pour dépréciation des créances clients.

(En milliers d'euros)	Montant provision en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant provision en fin d'exercice
Provision créances clients	220	344	302	262

3.1.2.5. Créances de carry back.

La créance de carry back s'élève à 333 K€ au 31/12/2007 :

	(En milliers d'euros)
Créance constituée au titre de 2002	42
Créance constituée au titre de 2003	291



La créance de carry back au titre de 2003 correspond aux bases redressées dans le cadre du contrôle fiscal portant sur les années 2000 et 2001. La demande de remboursement de la créance au titre de 2002 a été effectuée début 2008.

### 3.1.2.6. Charges constatées d'avance.

Le montant des charges constatées d'avance est de 255 K€ :

	(En milliers d'euros)
Frais de déplacements	138
Abonnements divers	47
Loyers	41
Salons et Expositions	26
Divers	3

Dans ce poste figurait au 31/12/2006 un montant de 2 733 K€ correspondant à l'étalement sur la durée du financement des 1er loyers de crédit-bail versés à GE. Dans le cadre de la résiliation des contrats avec GE et du rachat des machines, ces charges constatées d'avance ont été comprises dans le coût d'acquisition des machines pour leur montant à la date de résiliation, soit 5 600 K€.

3.1.3. Autres informations – Affacturage. — Le compte courant du factor présente un solde de 2 036 K€ débiteur, soit la différence entre le montant disponible (7 407 K€) et le montant tiré (-5 378 K€).

Le montant de la créance s'établit à 8 832 K€ soit le montant disponible (7 407 K€), plus le montant de la réserve (368 K€) et le montant du dépôt de garantie (1 056 K€)

### 3.2. Postes de passif.

#### 3.2.1. Capital social.

— Composition du capital :

	Valeur en début d'exercice	Augmentations		Diminution	Valeur en fin d'exercice
		BSA	Actions		
Nombre de titres	77 700 847	9 028 524	29	-	86 729 400
Valeur nominale (en €)	0,02	0,02	0,02	-	0,02
Capital social (en €)	1 554 016,94	180 570,48	0,58	-	1 734 588,00

— Options de souscription d'actions : Les options de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de l'entreprise s'élèvent au 31 décembre 2007 à 33 550 contre 35 550 au 31 décembre 2006. L'écart entre 2007 et 2006 s'explique par le départ de détenteurs d'options. Celles-ci peuvent être exercées entre le 03/05/2004 et le 02/05/2011 au prix de 9,97 €. Seuls les détenteurs d'options présents dans l'entreprise peuvent lever leurs options.

#### 3.2.2. Capitaux propres.

(En milliers d'euros)	Capital	Prime émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Valeur en début d'exercice	1 554	47 760	27	267	-26 854	-11 282	1 077	12 549
Augmentations de capital (*)	181	4 334	0	0	0	0	0	4 515
Affectation résultat 2006	0	0	0	0	-11 282	11 282	0	0
Résultat 2007	0	0	0	0	0	1 147	0	1 147
Variation des provisions réglementées	0	0	0	0	0	0	416	416
Valeur en fin d'exercice	1 735	52 094	27	267	-38 136	1 147	1 493	18 627

(\*) Augmentations de capital :

— Par création de 9 028 524 actions de 0,02 € de valeur nominale par exercice des BSA (prime d'émission de 0,48 par action).

— Par création de 29 actions de 0,02 € de valeur nominale (prime d'émission de 0,50 € par action).

#### 3.2.3. Provisions réglementées.

Les provisions réglementées sont uniquement constituées d'amortissements dérogatoires. Les mouvements de l'exercice sont :

(En milliers d'euros)	Valeur en début d'exercice	Dotations	Reprises	Valeur en fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 077	904	488	1 493

#### 3.2.4. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société.

Dénomination de la société – siège : FINANCIERE ACCES INDUSTRIE, 2 Rue du Pont de Garonne, 47400 TONNEINS.

Forme : SAS

Capital : 100 000 €

% détenu : 80,91

## 3.2.5. Provisions pour risques et charges.

(En milliers d'euros)	Montant en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provisions utilisées)	Reprises de l'exercice (provisions non utilisées)	Montant en fin d'exercice
Provisions pour risques	122	0	11	74	37
Provisions pour charges (1)	135	0	19	116	0
Total	257	0	30	190	37

(1) Voir § 4.5 : reprise sur provision suivant protocole avec fournisseur Debevoise.

Provisions d'un montant individuellement significatif :

— Litiges sociaux : Il reste un dossier en cours au 31 décembre 2007 en litige prud'homal : Conformément aux recommandations des conseils de la société, cette demande a fait l'objet de provisions à hauteur de 37 K€.

— Litige avec un vérificateur de Bureau Véritas : Dans le cadre du décès d'un vérificateur du Bureau Véritas, la Cour d'Appel de Lyon par un arrêt rendu le 23 janvier 2007 a déclaré recevable l'appel de la société ACCES INDUSTRIE et a débouté les parties civiles.

Aucun pourvoi en cassation n'ayant été formé, la provision préalablement constituée de 65 K€ a été reprise dans les comptes 2007.

— Autres litiges : La société ACCES INDUSTRIE a reçu une injonction de payer en mars 2007 délivrée à la requête du bailleur du bâtiment d'une de ses agences. Ce litige porte sur 17 K€ et concerne des charges de services communs intercommunaux dont ACCES INDUSTRIE conteste le bien fondé. Aucune provision n'a été constituée.

3.2.6. Montant des créances et des dettes d'impôt futur. — L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation et de l'opération de refinancement d'une dette par contrat de crédit-bail se compose comme suit :

Base	
Organic	74 k€
Participation effort construction	36 K€
Total	110 K€
Taux d'imposition	33,33 %
Créance d'impôt différé	37 K€
Le montant des déficits fiscaux reportables au 31/12/2007 s'élève à	43 672 K€
La créance future d'impôt correspondante est	14 557 K€

## 3.2.7. Variation des dettes financières auprès des établissements de crédit.

Rubrique (En milliers d'euros)	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Emprunt obligataire	15 208	0	0	15 208
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	1 070	77 003	814	77 259
Intérêts courus sur emprunt obligataire (2)	342	456	456	342
Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit	2	98	3	97
Intérêts bancaires courus	7	0	0	7
Total	16 629	77 557	1 273	92 913

(1) Augmentation : Suite à la signature d'un contrat de crédit syndiqué de 100 M€, au 31/12/2007, la banque NATIXIS a débloqué le prêt à hauteur de 77 000 K€.

Diminution : — Pour 726 K€, le prêt sur la Société Générale a été transféré à l'acquéreur lors de la vente du bâtiment d'Artenay ;

— Et pour 88 K€ au remboursement des échéances des emprunts en cours.

(2) Les intérêts courus correspondent au provisionnement des intérêts sur les emprunts obligataires.

## 3.2.8. Dettes financières auprès des établissements de crédit – classement par échéance.

Rubrique (En milliers d'euros)	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	15 208	0	0	15 208
Emprunts auprès des établissements de crédit	77 259	12 062	42 397	22 800
Intérêts courus sur emprunt obligataire	342	342	0	0
Intérêts courus sur emprunts	97	97	0	0

Intérêts bancaires courus	7	7	0	0
Total	92 913	12 508	42 397	38 008

## 3.2.9. Variation des dettes financières diverses.

Rubrique (En milliers d'euros)	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Dépôts et cautions reçues	7	0	0	7
Prêts filiales (1)	616	0	167	449
Total	623	0	167	456

(1) Prêt de la filiale ACCES INDUSTRIE ESPANA pour le rachat des titres d'ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA d'une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2006.

## 3.2.10. Dettes financières diverses – Classement par échéance.

Rubrique (En milliers d'euros)	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Dépôts et cautions reçues	7	0	5	2
Prêts filiales	449	174	275	0
Total	456	174	280	2

## 3.2.11. Crédits-bails et locations financières.

(En milliers d'euros)	Constructions	Nacelles	Véhicules	Total
Redevances payées				
Cumuls exercices antérieurs (GE)	662	9 560	4 354	14 576
Redevances afférentes à l'exercice	98	17 481	731	18 310
Refinancement Crédit Bail GE	0	-27 041	0	-27 041
Total	760	0	5 085	5 845
Redevances restant à payer				
à 1 an au plus	78	0	512	590
à plus d'1 an et 5 ans au plus	281	0	1 297	1 578
à plus de 5 ans	220	0	0	220
Total	579	0	1 809	2 388
Valeur résiduelle				
à 1 an au plus	0	0	38	38
à plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	87	87
à plus de 5 ans	0	0	0	0
Total	0	0	125	125
Montant pris en charge dans l'exercice	98	13 730	731	14 559

## 3.2.12. Autres dettes. — Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dettes, autres que financières, sont les suivantes :

Etat des dettes (En milliers d'euros)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 053	3 053	0	0
Dettes sociales et fiscales	5 094	5 094	0	0
Autres dettes	5 899	5 899	0	0
Dettes sur immobilisations	12 178	12 178	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	26 224	26 224	0	0

Dont fournisseurs effets à payer 1 301 K€.

Dont dettes reportées faisant l'objet d'un protocole :

<b>Etat des dettes (En milliers d'euros)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Autres dettes	178	178	0	0
Total	178	178	0	0

3.2.13. Charges à payer.

<b>Charges à payer (En milliers d'euros)</b>	<b>Année 2006</b>	<b>Année 2007</b>
Fournisseurs - factures non parvenues	214	2 772
Dettes fiscales	2 127	80
Dettes sociales	1 354	1 753
Intérêts courus	349	446
Total	4 044	5 051

— Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont composés des factures fournisseurs non parvenues. L'augmentation en 2007 correspond aux machines JLG livrées en décembre et facturées en janvier 2008.

— Les dettes sociales correspondent pour l'essentiel aux charges sur congés payées pour 903 K€ et aux provisions pour primes 799 K€.

#### 4. – Informations relatives aux postes du compte de résultat.

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires.

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>Exercice 2006</b>	<b>% du CA total</b>	<b>Exercice 2007</b>	<b>% du CA total</b>	<b>Evolution 2006-2007</b>
Ventes					
France	571	2%	260	1%	-54%
UE et autres	29		41		41%
Locations et prestations de service					
France	33 685	98%	42 507	99%	26%
UE et autres	3 400		5 164		52%
Total	37 685	100%	47 972	100%	27%

4.2. Ventilation de l'effectif moyen de l'exercice.

	<b>31/12/2006</b>	<b>31/12/2007</b>
Cadres	36	43
Non cadres	230	267
Total	266	310

L'augmentation de l'effectif est due principalement à l'ouverture de nouvelles agences.

4.3. Autres achats et charges externes. — Les autres achats et charges externes s'élèvent à 31 811 K€ en 2007 contre 24 770 K€ en 2006. Ce montant se compose, pour la moitié, essentiellement des redevances de crédit bail et des locations financières.

Les autres charges externes comprennent également :

	<b>(En milliers d'euros)</b>
Achats de fournitures	2 854
Charges entreprise et maintenance	1 437

Frais de transports	2 669
Primes d'assurances	839
Frais honoraires	1 286
Frais emprunts (dont charges à répartir)	2 594
Frais déplacements du personnel	1 016

4.4. Résultat financier. — Le résultat financier sur l'exercice s'élève à (946) K€.

Il est composé des éléments suivants :

Libellé (En milliers d'euros)	Charges	Produits
Intérêts d'emprunt	824	
Intérêts sur emprunt obligataire	456	
Intérêts de retard	224	
Escompte accordé	20	
Commission de financement (Facto)	327	
Revenus sur dépôt		38
Reprises provisions sur titres		864
Divers	1	4
Total	1 852	906
Résultat financier	-946	

4.5. Résultat exceptionnel. — Le résultat exceptionnel sur l'exercice s'élève à 589 K€.

Il est composé des éléments suivants :

Libellé (En milliers d'euros)	Charges	Produits
Amendes et impôts	4	0
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	2 141	0
Cessions d'éléments d'actifs	0	2 927
Reprise provisions prud'hommes	0	85
Amortissements dérogatoires	904	488
Provisions exceptionnelles	153	222
Divers	23	92
Total	3 225	3 814
Résultat exceptionnel	589	

Le résultat exceptionnel est donc principalement constitué de la cession des bâtiments d'ARTENAY et de RENNES ainsi que de la cession de nacelles. Ces cessions de nacelles sont conformes au programme de renouvellement du parc.

Suite au protocole avec le fournisseur Debevoise d'un paiement de 233 K€ en deux échéances de 117 K€ (08/2008 et 08/2009), au 31/12/2006 une provision de 117 K€ avait été constatée. En 2007, cette dette a fait l'objet d'un abandon de créance définitif en contrepartie d'un paiement immédiat de 100 K€. Au 31/12/2007, une reprise de provision exceptionnelle de 117 K€ a été effectuée et la différence de 17 K€ a été enregistrée en produit exceptionnel.

4.6. Transferts de charges.

Les transferts de charges s'élèvent à 4 008 K€, ils sont constitués de :

	(En milliers d'euros)
Remboursements assurances	912
Remboursements formations professionnelles	430
Transfert de charges d'emprunt (voir § 3.1.2.1) au compte 4816000 – frais d'émission d'emprunt	2 574
Divers	92

## 4.7. Entreprises liées.

Sociétés	Nature des opérations	(En milliers d'euros)
ACCES INDUSTRIE ESPANA	Créances clients	364
	Emprunt Espagne	-449
	Dettes fournisseurs	-7
	Ventes nacelles	41
	Location nacelles	4 035
	Refacturations diverses	53
	Achats marchandises	-4
	Achats matière première	-5
	Autres charges	-6
	Intérêts sur emprunt	-21
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA	Créances rattachées à des participations	625
	Créances clients	65
	Compte courant	1 485
	Ventes nacelles	20
	Locations nacelles	484
	Refacturations diverses	51
	Achat nacelles	-17
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	Refacturation diverses	2
	Assurances	-14

4.8. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel. — Non applicable.  
L'impôt de l'exercice correspond à l'impôt forfaitaire annuel 2005 passé en charges car non récupéré.

## 4.9. Rémunération des membres des organes de direction et de surveillance.

La rémunération des organes de direction et de surveillance de la société ACCES INDUSTRIE pour l'exercice 2007 se présente de la façon suivante :

Catégories	Rémunérations allouées au titre de l'année 2007 (En milliers d'euros)
Organes de surveillance	19
Organes de direction	659

## 5. – Engagements.

5.1. Effets escomptés non échus. — Il n'existe aucun effet escompté non échue à la clôture de l'exercice.

## 5.2. Sûretés réelles accordées.

	(En milliers d'euros)
Nantissement de fonds de commerce au profit de Natixis	120 000
Nantissement de droit espagnol des actions détenues dans la société ACCES INDUSTRIE ESPANA au profit de Natixis	4 088
Nantissement de droit portugais des actions détenues dans la société ACCES INDUSTRIE PORTUGAL SA au profit de Natixis	898
Nantissement et hypothèques sur immeubles dans le cadre des crédits bail contractés pour les financer (Atelier Européen)	579
Délégation de paiement des indemnités dues au titre de la police d'assurance, dans le cadre du contrat « Homme-clé » Alter Ego, au profit de Natixis	5 000
Total	130 645

## 5.3. Crédits-bail et locations financières.

Voir § 3.2.11 :

	(En milliers d'euros)
Redevances restant à payer	2 388
Valeur résiduelle	125
Total	2 513

5.4. Engagements pris en matière de retraite. — Les engagements pris en matière de retraite par la société s'élèvent à 131 K€ au 31 décembre 2007 contre 67 K€ au 31 décembre 2006.

5.5. Avances et crédits ou engagements pris pour le compte des dirigeants.

— Engagement en matière de retraite : Le montant des engagements en matière de pension accordés aux membres des organes de direction s'élève au 31 décembre 2007 à 31 K€.

— Attribution gratuite d'actions : Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance concernée de la Période d'Acquisition.

— Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du directoire : La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ces dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

5.6. Commandes fermes. — A la clôture de l'exercice, la société s'est engagée auprès de fournisseurs pour la commande de 184 machines représentant un montant total de 5 481 K€.

5.7. Engagements reçus. — L'encours d'engagements, représentatif d'engagements de substitution, de garanties à première demande, de cautions de garanties d'emprunts ou de crédit-bail est de 256 K€ au 31 décembre 2007 : garantie à première demande accordée par Accès Finance à BPQA.

5.8. Droit individuel de formation. — Au 31 décembre 2007, le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel de formation par les salariés est de 11 473 heures.

Le nombre d'heures prises par les salariés s'élève à 677 heures au 31/12/2007.

## C. — Comptes consolidés.

### I. — Bilan au 31 décembre 2007.

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles nettes	5	114 643	7 418
Immobilisations financées par crédit bail	6	1 601	70 831
Ecarts d'acquisition	7	0	0
Immobilisations incorporelles	8	1 634	1 741
Actifs financiers	9	1 008	2 764
Clients et autres débiteurs	11	152	5
Créances d'impôts sur les résultats	17	7 008	291
Total actifs non courants		126 046	83 050
Actifs courants			
Actifs financiers	9	290	0
Stocks et en-cours	10	1 208	1 218
Clients et autres débiteurs	11	33 242	21 306
Créances d'impôts sur les résultats	17	434	423
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 337	2 061
Total actifs courants		37 511	25 008
Total des actifs		163 557	108 058
Passif	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Capitaux propres			
Capital	13	1 735	1 554

Primes d'émission	13	52 094	47 761
Réserves consolidées	13	-17 462	-23 353
Résultat de l'exercice	13	9 751	5 122
Intérêts minoritaires	13	10	6
Total capitaux propres	13	46 128	31 090
Passifs non courants			
Dettes financières	14	77 374	43 873
Provisions	15	130	94
Fournisseurs et autres créiteurs	16	144	588
Dettes d'impôts sur les résultats	17	14	7 192
Total passifs non courants		77 662	51 747
Passifs courants			
Dettes financières	14	17 267	13 209
Provisions	15	37	122
Fournisseurs et autres créiteurs	16	22 295	11 887
Dettes d'impôts sur les résultats	17	168	3
Total passifs courants		39 767	25 221
Total des capitaux propres et passifs		163 557	108 058

## II. — Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros)	Notes	31/12/2007	31/12/2006
Ventes de marchandises / Produits		748	1 008
Prestations de services		56 310	45 074
Chiffre d'affaires		57 058	46 082
Achats consommés	18	-2 368	-1 902
Charges externes	19	-17 269	-15 036
Charges de personnel	20	-14 345	-11 423
Impôts et taxes		-1 915	-1 884
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	21	-12 864	-9 394
Autres produits	22	0	71
Autres charges	22	-326	-172
Résultat opérationnel courant		7 971	6 342
Autres produits et charges opérationnels	23	-252	-5 258
Résultat opérationnel		7 719	1 084
Produits financiers	24	236	13 692
Charges financières	24	-11 161	-10 971
Résultat financier		-10 925	2 721
Résultat avant impôt		-3 206	3 805
Impôts	17	12 961	1 319
Résultat de l'exercice		9 755	5 124
Attribuable aux :			
Groupe		9 751	5 122
Intérêts minoritaires		4	2
Résultat net par action en euros	25	0,115	0,088
Résultat net par action dilué en euros	25	0,112	0,078



## III. — Tableau de variation des capitaux propres consolidés.

(En milliers d'euros)	Capital émis	Primes d'émission	Actions propres	Réserves Consolidées	Résultat Consolidé	Total	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Au 01/01/2006	8 243	16 347	-448	-37 835	2 641	-11 052	4	-11 048
Réduction de capital	-7 579			7 579		0		0
Augmentation de capital en numéraire	748	17 952				18 700		18 700
Augmentation de capital par incorporation de créances réservées	587	14 098				14 685		14 685
Frais d'augmentation de capital		-2 232				-2 232		-2 232
Annulation des actions propres	-509	61	448			0		0
Composante "capitaux propres" des OCA				3 677		3 677		3 677
Affectation du résultat 2005				2 641	-2 641	0		0
Résultat de l'exercice 2006					5 122	5 122	2	5 124
Exercice de BSA	64	1 535				1 599		1 599
Attribution d'actions gratuites				585		585		585
Au 31/12/2006	1 554	47 761	0	-23 353	5 122	31 084	6	31 090
Augmentation de capital par exercice de BSA	181	4 333				4 514		4 514
Attribution d'actions gratuites				25		25		25
Activation d'impôts différés				744		744		744
Augmentation de capital en numéraire						0		0
Affectation du résultat 2006				5 122	-5 122	0		0
Résultat de l'exercice 2007					9 751	9 751	4	9 755
Au 31/12/2007	1 735	52 094	0	-17 462	9 751	46 118	10	46 128

## IV. — Tableau de flux de trésorerie consolidé.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Flux de trésorerie lié à l'activité :		
Résultat net des sociétés intégrées	9 751	5 122
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions	12 583	9 494
Variation des impôts différés	-13 201	-1 029
Plus ou moins values de cession, nettes d'impôt	509	2 127
Autres (Abandons de créances et effet d'actualisation...)	2 404	-5 545
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	12 046	10 169
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-2 735	-3 758
Flux net de trésorerie généré par l'activité	9 311	6 411
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	-53 399	-47 340
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	4 582	1 189
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-48 817	-46 151
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Augmentation de capital	4 514	18 066
Emissions d'emprunts	95 987	58 154
Remboursements d'emprunts	-60 460	-34 702
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	40 041	41 518
Variation de trésorerie	535	1 778
Trésorerie d'ouverture	-3 029	-4 807
Trésorerie de clôture	-2 494	-3 029

Lors de la signature de contrats de crédit-bail, et même en l'absence de flux sur la trésorerie, la transaction est constatée en investissement et en financement. Cette présentation a été retenue dans un souci de cohérence avec les tableaux de variation des immobilisations et de l'endettement. Au 31 décembre 2007, le montant des transactions d'investissements et de financements constatés n'ayant aucun effet sur la trésorerie s'élève à 21 999 K€. Le refinancement réalisé durant l'exercice n'a pas eu pour effet de modifier la valeur de consolidation des immobilisations ; elles continuent à figurer à l'actif des comptes pour la même valeur et aucun flux d'investissement ni de cession n'a été constaté au titre de cette opération.

En revanche, parmi les flux liés au financement, il n'a pas été effectué de compensation : la dette envers GE Capital Equipment Finance (« GE CEF ») a été considérée comme étant entièrement remboursée et le nouvel endettement a été constaté pour sa valeur souscrite.

## V. — Annexes aux comptes consolidés.

### Note 1. — Informations relatives au Groupe.

En date du 25 mars 2008, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés du groupe ACCÈS INDUSTRIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice. — Afin de permettre le développement du groupe, un protocole d'accord a été signé le 22 février 2006 entre Butler Capital Partners (BCP) et Daniel DUCLOS (fondateur et Président Directeur Général d'ACCÈS INDUSTRIE), en vue d'aboutir à la recapitalisation de l'entreprise et à la restructuration de sa dette.

ACCÈS INDUSTRIE a signé le 24 mars 2006 avec GE Capital Equipment Finance (GE CEF) un contrat cadre de crédit-bail pour refinancer environ 2 300 machines du parc d'ACCÈS INDUSTRIE.

Le développement de l'activité de la société s'est poursuivi tout au long de l'exercice 2007 via l'ouverture d'agences et l'acquisition de machines dans le cadre de sa stratégie de maillage progressif du territoire.

Afin d'accompagner ce développement, la société ACCÈS INDUSTRIE a signé le 8 octobre 2007 un contrat de crédit syndiqué de 100 M€ arrangé par la banque Natixis. Ce contrat, d'une durée de 7 ans, a pour objet :

— Le refinancement de l'endettement existant envers GE CEF et BECM,

— Et le financement des investissements futurs du Groupe.

Les conditions financières de ce crédit se sont sensiblement améliorées par rapport au contrat de crédit-bail précédent (cf point 14.5 ci-après).

Au cours de l'exercice 2007, l'activité marginale de fabrication de presses à balle a été abandonnée.

1.2. Impact chiffré de l'opération de refinancement. — Le compte de résultat, pro forma de l'opération de refinancement, se présente de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	Refinancement 11/2007	31/12/2007 proforma	31/12/2006 proforma
Ventes de marchandises / Produits	748		748	1 008
Prestations de services	56 310		56 310	45 074
Chiffre d'affaires	57 058		57 058	46 082
Achats consommés	-2 368		-2 368	-1 925
Charges externes	-17 269		-17 269	-15 035
Charges de personnel	-14 345		-14 345	-11 423
Impôts et taxes	-1 915		-1 915	-1 884
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	-12 864		-12 864	-9 394
Autres produits	0		0	93
Autres charges	-326		-326	-172
Résultat opérationnel courant	7 971		7 971	6 342
Autres produits et charges opérationnels	-252		-252	-585
Résultat opérationnel	7 719		7 719	5 757
Produits financiers	236		236	1 211
Charges financières (1)	-11 161	3 929	-7 232	-4 883
Résultat financier	-10 925		-6 996	-3 672
Résultat avant impôt	-3 206		723	2 085
Impôts	12 961	-1 310	11 651	2 515
Résultat de l'exercice	9 755		12 374	4 600

Le détail des impacts du refinancement :

(1) Pénalités GE CEF de résiliation anticipée du contrat de crédit bail : 3 222 K€

Solde non amorti des coûts de la restructuration financière 2006 : 619 K€

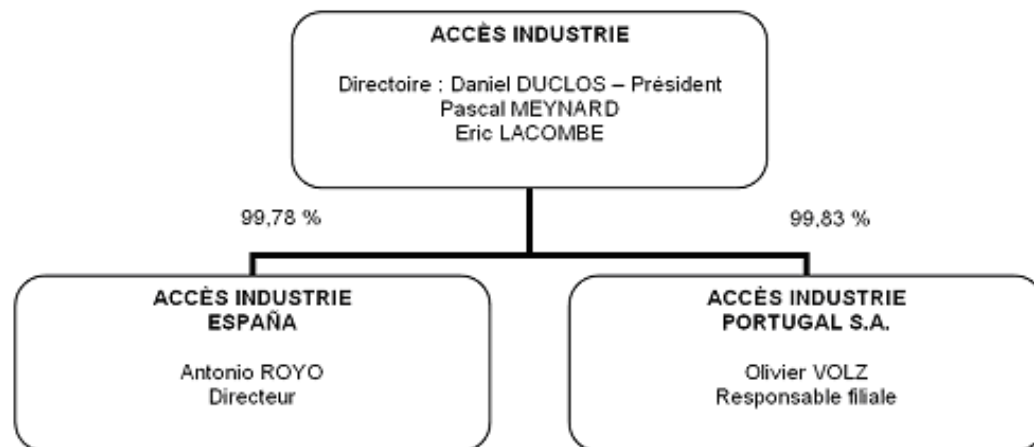
Divers : 88 K€

La totalité des autres éléments liés au refinancement a été comptabilisée au passif du bilan, en diminution du poste « dettes auprès des établissements de crédit » pour un montant de 3 015 K€ ; ces éléments sont repris en charge financière de manière actualisée sur la durée de l'emprunt.

1.3. Activité du groupe. — La société a pour objet en France et à l'étranger :

- La construction, réparation, location, vente, entretien de machines et matériels pour l'industrie et le bâtiment,
- La participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement,
- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.

1.4. Organigramme juridique du groupe.



1.5. Identité de la société mère

La société mère du Groupe est ACCES INDUSTRIE dont le siège social est situé 2 Rue du Pont de Garonne, 47400 Tonneins.

La société mère est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français, soumise notamment aux dispositions du Code de commerce.

Par ailleurs, la société ACCÈS INDUSTRIE est détenue, au 31/12/2007, à 80,91 % par FINANCIERE ACCÈS INDUSTRIE dont le siège social est à Tonneins (47). FINANCIERE ACCÈS INDUSTRIE est une holding sans autre activité que la détention de titres de sa filiale, dont le capital est détenu, principalement par les fonds gérés par BCP (50,1%) et par ATJ (49,9%), elle-même contrôlée par Daniel Duclos.

## Note 2. — Principes et méthodes comptables.

2.1. Principes de préparation des comptes consolidés. — Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€ 000) sauf indication contraire.

En application des règlements européens 1606/2002 et 1725/2003 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2007 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'ACCÈS INDUSTRIE et de ses filiales au 31 décembre 2007. La date de clôture d'exercice de toutes les sociétés du Groupe est le 31 décembre. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

2.2. Changements de méthodes comptables.

— Application des normes IFRS en vigueur : Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

Selon l'estimation du Groupe, les impacts sur les nouvelles règles comptables applicables à compter du 1er janvier 2007 sont les suivants :

– IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir et amendement complémentaire à IAS 1, présentation des états financiers – informations sur le capital. IFRS 7 introduit de nouvelles informations ayant pour objectif d'améliorer les informations sur les instruments financiers. Des informations quantitatives et qualitatives doivent être fournies sur l'exposition au risque découlant d'instruments financiers, notamment des informations minima spécifiques sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, y compris une analyse de la sensibilité au risque de marché. IFRS 7, qui est applicable par toutes les entreprises présentant leurs états financiers en IFRS, remplace IAS 30, Informations à fournir dans les états financiers des banques et des institutions financières assimilées, et se substitue aux informations devant être fournies en application d'IAS 32, Instruments financiers : informations à fournir et présentation. L'amendement à IAS 1 introduit des informations nouvelles sur le capital d'une entreprise et sur sa façon de le gérer. Après avoir évalué l'impact d'ifrs 7 et de l'amendement à IAS 1, le groupe a conclu que les principales informations supplémentaires à fournir portent sur l'analyse de la sensibilité au risque de marché et les informations sur le capital requises par l'amendement à IAS 1.

– IFRIC 7, Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29, information financière dans les économies hyper inflationnistes. IFRIC 7 fournit des commentaires sur les modalités d'application d'IAS 29 au cours d'une période durant laquelle une entité identifie l'existence d'une hyper inflation dans l'économie de sa monnaie fonctionnelle, lorsque l'économie n'était pas hyper inflationniste au cours de la période précédente. Aucune entité du groupe n'opérant dans la monnaie d'une économie hyper inflationniste, IFRIC 7 ne s'applique pas aux activités du groupe.

– IFRIC 8, Champ d'application d'IFRS 2, Paiements fondés sur des actions. IFRIC 8 précise que rentrent dans le champ d'application d'IFRS 2 toute transaction donnant lieu à remise d'instruments de capitaux propres ou à un paiement dont le montant dépend de la valeur d'un instrument de capitaux propres de l'entité, même lorsque tout ou partie des biens ou services reçus en contrepartie ne peuvent pas être identifiés par l'entité et dès lors que ces biens ou services ont été reçus. Tel est le cas notamment lorsque la contrepartie identifiable reçue (le cas échéant) semble inférieure à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués ou au montant de l'engagement conclu. La norme IFRIC 8 n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

– IFRIC 9, Réévaluation des dérivés incorporés. Aux termes de l'interprétation IFRIC 9, une entité doit évaluer si un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé comme un dérivé dès l'instant où elle devient partie à un tel contrat. Les révisions ultérieures de l'évaluation sont interdites hormis dans les cas où une modification des clauses du contrat altère de manière substantielle les flux de trésorerie qui auraient autrement été

requis par le contrat, la réévaluation étant alors obligatoire. Le Groupe n'ayant pas de dérivé, l'interprétation IFRIC 9 n'est pas applicable aux activités du groupe.

– IFRIC 10, Informations financières intermédiaires et perte de valeur. Selon IFRIC 10, les pertes de valeur comptabilisées au cours d'une période intermédiaire au titre des goodwill, des investissements en titres de capitaux propres et des investissements en actifs financiers comptabilisés à leur coût ne peuvent être reprises lors d'une période intermédiaire ou annuelle ultérieure.  
Cette interprétation n'a pas d'impact sur les comptes consolidés.

— Application des nouvelles normes IFRS : Adoption anticipée de normes IFRS et interprétations de l'IFRIC non encore en vigueur

Aucune nouvelle norme et recommandation n'ont été adoptées par anticipation par le Groupe.

Nouvelles normes et interprétation de normes existantes non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe

Le Groupe n'a pas adopté par anticipation les interprétations suivantes de normes existantes, qui ne sont pas encore d'application obligatoire :

– IAS 1 révisée, Présentation des états financiers (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). Cette version révisée modifie la présentation des états financiers dans un but d'homogénéisation. L'application de cette norme révisée n'aura pas d'incidence sur le contenu des comptes consolidés.

– IFRS 8, Secteurs opérationnels (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009). Cette norme remplacera IAS 14 relative à l'information sectorielle ; elle précise la notion de « secteurs opérationnels » pour lesquels une information financière devra être fournie. L'application de cette nouvelle norme sera sans effet sur le contenu des comptes consolidés.

– IFRIC 11, Actions propres et transactions intragroupe (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er mars 2007). Cette interprétation traite d'une part du traitement de la comptabilisation de certaines transactions (octroi aux membres du personnel de droits sur ses instruments de capitaux propres et acquisition de ces instruments de capitaux propres auprès d'un tiers ou fourniture de ces instruments de capitaux propres par les actionnaires), d'autre part des accords dont le paiement est basé sur des actions impliquant plusieurs entités du Groupe. Le groupe, qui appliquera IFRIC 11 à compter du 1er janvier 2008 estime que cette interprétation n'aura pas d'impact sur ses comptes consolidés.

– IFRIC 14, Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008). IFRIC 14 expose les règles de calcul du plafond du surplus de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies ; ce surplus pouvant être comptabilisé comme un actif.

Le Groupe qui appliquera l'interprétation IFRIC 14 à compter du 1er janvier 2008 estime qu'elle ne devrait pas avoir d'impact sur les comptes consolidés.

Interprétation de normes existantes non encore entrées en vigueur et qui ne s'appliquent pas aux activités du Groupe.

Les interprétations suivantes des normes existantes ont été publiées et sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008, mais ne s'appliquent pas aux activités du Groupe :

– IFRIC 12, Accord de concession de services (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008). Cette interprétation s'applique aux contrats de concession de service public vers le secteur privé. Elle fixe les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation relatifs aux obligations et aux droits issus de ces contrats.

Le Groupe n'ayant pas d'accord de concession de services public, IFRIC 12 n'est pas applicable au groupe.

– IFRIC 13, Programmes de fidélisation des clients (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2008). IFRIC 13 traite de la comptabilisation par une entité des avantages qu'elle consent à ses clients.

Le Groupe n'ayant pas de programme de fidélisation des clients, l'interprétation IFRIC 13 ne lui est pas applicable.

2.3. Méthodes de consolidation. — Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse. Les sociétés contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation. Les pertes internes ne sont éliminées qu'à condition que la valeur des éléments d'actifs cédés ne soit pas supérieure à la valeur recouvrable de ces éléments.

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part de résultat et d'actif net. Ils sont présentés séparément au compte de résultat et séparément de la part revenant au groupe au sein des capitaux propres, au bilan consolidé.

2.4. Estimations et jugements comptables. — L'établissement des comptes consolidés conformément aux règles édictées par les IFRS implique que le groupe ACCÈS INDUSTRIE procède à un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci sont continuellement mises jour, et sont fondées sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événement futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et hypothèses concernent notamment les éléments suivants :

- Provisions pour dépréciation de l'actif courant,
- Activation des impôts différés,
- Evaluation des plans dont le paiement est fondé en actions,
- Evaluation des engagements de retraite,
- Test de perte de valeur sur la marque.

— Conversion des monnaies étrangères : Il n'y a pas de problématique de conversion des monnaies étrangères. Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du groupe.

— Immobilisations corporelles et incorporelles :

– Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Ces coûts d'acquisition incluent le coût de remplacement d'une partie de l'actif lorsqu'ils sont encourus, si les critères de comptabilisation sont satisfaits. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

Conformément à la norme IAS 17, les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif pour leur juste valeur, ou si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location et amorties selon les modalités ci-dessous lorsque ces contrats ont pour effet de transférer substantiellement au preneur tous les risques et avantages inhérents à la propriété du bien. La dette résultant de ce type d'acquisition est constatée en dettes financières.

Nature de biens	Durée amortissement	Prise en compte valeur résiduelle
Constructions et ouvrages assimilés	30 ans	Non
Menuiseries extérieures	25 ans	Non
Chauffages collectifs	25 ans	Non
Chauffages individuels	15 ans	Non

Etanchéités	15 ans	Non
Ravalements avec amélioration	15 ans	Non
Electricités	25 ans	Non
Plomberies sanitaires	25 ans	Non
Ascenseurs	15 ans	Non
Matériels destinés à la location	10 ans	Oui : 15% VB
Autres matériels et outillages	5 ans	Non
Matériels de transport – automobiles	4 ans	Non
Matériels de transport – tracteurs routiers, remorques, VU	7 ans	Non
Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 - 5 ans	Non

Les durées d'utilisation des constructions et agencements sont conformes à la réglementation applicable au secteur HLM.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire. Les amortissements sont calculés sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction, le cas échéant, d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers des Nacelles (catégorie Matériels destinés à la location), les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité initiales et résiduelles des actifs sont revues à chaque clôture et ajustées si nécessaire.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif. L'ensemble du matériel destiné à la location (nacelles et chariots) est amorti sur une durée de 10 ans et sur 85% de sa valeur brute (après prise en compte d'une valeur résiduelle de 15% de la valeur brute au bout de 10 ans).

Les coûts de rénovation engagés sur du matériel destiné à la location arrivant en fin de durée d'amortissement et permettant une augmentation probable de sa durée de vie sont inscrits en immobilisation.

– Ecarts d'acquisition : A la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont initialement évalués à leur coût, celui-ci étant égal à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part de l'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et des passifs éventuels identifiables (dès lors que ceux-ci existaient avant l'opération).

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais sont alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie auxquelles ils correspondent et font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les Unités Génératrices de Trésorerie correspondent aux trois entités juridiques : ACCÈS INDUSTRIE, ACCÈS INDUSTRIE ESPAÑA et ACCÈS INDUSTRIE PORTUGAL SA.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 3 ans et d'une valeur terminale actualisée au coût du capital du Groupe. En cas de perte de valeur la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel. Les dépréciations comptabilisées relatives aux écarts d'acquisition sont irréversibles.

– Immobilisations incorporelles : Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement au coût. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est la juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles générées en interne (coûts de développement de logiciels et de refonte du site Internet du Groupe), sont capitalisées et les dépenses engagées sont comptabilisées en immobilisation.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

Logiciels et progiciels	3 à 5 ans
-------------------------	-----------

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

– Perte de valeur : Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. Si une telle indication existe, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. Pour déterminer la valeur d'usage, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les dépréciations constatées sur des activités qui se poursuivent sont comptabilisées en résultat dans la catégorie des charges appropriée compte tenu de la fonction de l'actif déprécié.

A l'exception des goodwill (totalement amortis), une appréciation est effectuée, à chaque date de clôture, pour vérifier s'il existe une indication qu'une perte de la valeur comptabilisée précédemment est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable est déterminée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. La valeur comptable augmentée suite à une reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs. Après la comptabilisation d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

— Distinction entre actifs courants et actifs non courants : La classification en courant et non courant retenue est la suivante :

- Les actifs courants sont ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois ou pour lesquels l'entreprise ne dispose pas de droits inconditionnels d'en différer le paiement au-delà de 12 mois.
- Les actifs non courants sont tous les actifs ne répondant pas aux critères de classification des actifs courants.

— Stocks : Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision est constatée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

— Clients et autres débiteurs : Les créances clients sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constatée lorsqu'il devient probable qu'une créance ne pourra pas être encaissée en totalité. La dépréciation est constatée en perte au compte de résultat.

— Actions propres : Les actions propres sont déduites des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe.

Il n'existe aucune action propre au 31 décembre 2007 et aucune transaction portant sur les actions propres n'a eu lieu durant l'exercice.

— Trésorerie et équivalents de trésorerie : La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (ayant une échéance de moins de trois mois), liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité. La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur passent par le résultat ; les achats ou ventes d'actifs sont enregistrés à la date de transaction. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

— Distinction entre passifs courants et passifs non courants : La classification en courant et non courant retenue est la suivante :

Les passifs courants sont :

– Les passifs dont l'échéance est inférieure à 12 mois ou pour lesquels l'entreprise ne dispose pas de droits inconditionnels d'en différer le paiement au-delà de 12 mois.

– Les emprunts à remboursement conditionné : pour les emprunts remboursables à vue en cas de non-respect de certaines conditions liées à la situation financière de l'emprunteur, les passifs sont classés en tant que passifs courants sauf si les deux conditions ci-dessous sont remplies :

– Le prêteur s'est engagé, préalablement à la date de clôture, à ne pas exiger de l'emprunt en cas de manquement ; et

– L'engagement a été pris pour un délai minimum de 12 mois suivant la date de clôture.

Les passifs non courants sont tous les passifs ne répondant pas aux critères de classification des passifs courants.

— Prêts et emprunts : Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables

Ces coûts sont étalés en fonction des caractéristiques de l'emprunt

Conformément à IAS 32.15, le montant des instruments financiers (OCA) est ventilé en une composante dette à hauteur de leur juste valeur et en composante capitaux propres pour la partie excédant cette juste valeur.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts sont évalués au coût amorti. Toute différence entre les produits et la valeur de remboursement est comptabilisée en résultat sur la durée de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif ou lorsqu'ils sont décomptabilisés.

La juste valeur de la composante « dette » d'un emprunt convertible est déterminée à l'aide du taux d'intérêt de marché appliqué à une obligation convertible équivalente. Ce montant est comptabilisé au passif selon la base de son coût amorti jusqu'à l'extinction de la dette lors de la conversion des obligations ou lorsqu'elles parviennent à échéance. Le reliquat du produit de l'émission est affecté à l'option de conversion et comptabilisé net d'impôt dans les « capitaux propres ».

— Impôts différés : Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à les recouvrer ou à les payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

– Quand le passif d'impôt différé résulte de la reconnaissance initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable ; et,

– Pour les différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et co-entreprises, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

– Sauf quand l'actif d'impôt différé lié à une différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;

– Pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

— Pensions et indemnités de départ à la retraite :

– Indemnités de fin de carrière :

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite, prévoyance et frais médicaux. En France, chaque employé bénéficie d'une indemnité de fin de carrière. Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée.

Au-delà des régimes de bases, les régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce dernier cas totalement ou partiellement couverts par des placements dédiés (actions, obligations, contrats d'assurance ou autres formes de placements dédiés...).

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la métallurgie. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées ; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié.

Les hypothèses d'évaluation sont :

- Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres,
  - Rémunération en fin de carrière calculée à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2,5 % pour l'ensemble du personnel,
  - Taux de charges sociales : 45 % pour les Etam et 47 % pour les cadres,
  - Turn-over : fort, correspondant à un turn-over moyen égal à 14 %,
  - Table de mortalité : Insee 2007,
  - Taux actualisation : 4 %,
  - Convention collective : métallurgie.
- Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du directoire, à l'initiative de l'employeur : La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ces dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

— Provisions pour risques et charges : Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total du montant provisionné, le remboursement est comptabilisé uniquement si le remboursement est quasi-certain.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

L'effet de l'actualisation n'a pas d'impact significatif et par conséquent est non appliqué.

— Dettes fournisseurs : Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

— Produits des activités ordinaires : L'activité du Groupe Accès Industrie consiste en la location de nacelles élévatrices. Les produits d'activité sont constitués des loyers perçus, ainsi que de la facturation de prestations complémentaires (transport, assurances, entretien et réparation, carburant).

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Les critères de reconnaissance spécifiques suivants doivent également être remplis pour que les produits des activités ordinaires puissent être reconnus.

Le produit des activités ordinaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des rabais et remises et déduction faite des ventes intragroupes.

— Résultat financier : Il inclut les charges et produits d'intérêts, les dépréciations des autres immobilisations financières. Il intègre également la composante financière du coût des pensions et d'actualisation des actifs et passifs, ainsi que l'abandon des dettes avec clause de retour à meilleure fortune.

— Autres produits et charges : Ces postes comprennent principalement :

- Les reprises sur provisions,
- Les transferts de charges,
- Les pertes sur créances irrécouvrables.

— Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant : Le résultat opérationnel est la différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence, des activités arrêtées ou en cours de cession, des autres produits et charges opérationnels et de l'impôt.

Les autres produits et charges opérationnels sont les produits et charges de nature inhabituelle, peu fréquents, non récurrents et anormaux dont la présentation séparée permet de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Le résultat opérationnel courant est la différence entre le résultat opérationnel et les autres produits et charges opérationnels.

— Résultat par action : Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est issu du rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté afin de prendre en compte l'effet dilutif des instruments financiers émis par ACCÈS INDUSTRIE.

### Note 3. — Périmètre de consolidation.

Le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

- Accès Industrie – Siège social : Tonneins (47) – France
- Accès Industrie España – Siège social : Sabadell – Espagne
- Accès Industrie Portugal SA – Siège social : Avanca - Portugal

Sociétés	31/12/2007			31/12/2006		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Acces Industrie (AI)			Mère			Mère
AI España	99,78%	99,78%	IG	99,78%	99,78%	IG
AI Portugal S.A.	99,83%	99,83%	IG	99,83%	99,83%	IG

IG : Intégration Globale.

## Note 4. — Information sectorielle.

Un secteur géographique est une composante distincte de l'entreprise engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels opère le Groupe.

Un secteur d'activité est une composante distincte de l'entreprise qui est engagée dans la fourniture d'un produit ou service unique ou d'un groupe de produits ou services liés, et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Les activités d'ACCES INDUSTRIE sont constituées :

— A 98,69 % de prestations de locations,

— A 1,31 % de ventes de produits.

En raison de la marginalité de l'activité vente, le Groupe considère n'exercer qu'une seule activité et par conséquent le premier et unique niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur géographique : France / Espagne / Portugal.

	France	Espagne	Portugal	Nacelles : entrées du dernier mois (*)	Nacelles inactives	Total
Actifs sectoriels 2007						
Au 1er janvier 2007						
Nombre d'agences	19	6	2	-	-	27
Nombre de nacelles	2 727	747	209	130	69	3 882
Au 31 décembre 2007						
Nombre d'agences	24	6	2	-	-	32
Nombre de nacelles	3 455	871	331	75	90	4 822

(\*) Nacelles en attente d'affectation géographique.

(En milliers d'euros)	France	Espagne	Portugal	Eliminations	Total 31/12/ 2007
Produits des activités ordinaires					
Ventes à des clients externes	43 292	10 363	3 403		57 058
Ventes inter secteurs	4 622	6		-4 628	0
Total des activités ordinaires	47 914	10 369	3 403	-4 628	57 058
Résultat opérationnel courant	4 513	1 994	1 464		7 971
Résultat opérationnel	4 261	1 994	1 464		7 719
Charges financières nettes	-10 196	-648	-81		-10 925
Résultat avant impôts	-5 935	1 346	1 383		-3 206
Impôt sur le résultat	13 099	1	-139		12 961
Résultat net de l'exercice	7 164	1 347	1 244		9 755
Actif et passifs					
Actifs sectoriels (actif immobilisé)	102 637	13 120	3 419		119 176
Actifs courants	30 633	4 519	2 069		37 221
Actifs non courants	6 978	182			7 160
Total actifs	140 248	17 821	5 488		163 557
Capitaux propres	36 784	7 617	1 727		46 128
Dettes financières	93 719	922			94 641
Passifs courants	15 296	5 812	1 392		22 500
Passifs non courants	130	158			288
Total passifs	145 929	14 509	3 119		163 557
Autres informations sectorielles					
Investissements					
Immobilisations corporelles brutes	51 803	1 352	709		53 864
Immobilisations incorporelles brutes	123	0	0		123
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	10 168	2 214	673		13 055



Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	64	0	0		64
----------------------------------------------------------	----	---	---	--	----

## Note 5. — Immobilisations corporelles nettes (hors crédit-bail).

L'évolution des immobilisations corporelles nettes est la suivante :

(En milliers d'euros)	Terrains et constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours - Avances et acomptes	Total
Au 1er janvier 2007, net des amortissements cumulés et dépréciations	990	4 420	1 899	109	7 418
Acquisitions	378	31 021	1 609	1 978	34 986
Cessions	-1 032	-2 921	-342		-4 295
Amortissements cumulés des cessions	266	1 807	306		2 379
Dotations aux amortissements de l'exercice	-25	-1 995	-404		-2 424
Reprises de provisions de l'exercice		87			87
Transfert - Refinancement des contrats de crédit-bail		76 334			76 334
Autres transferts et divers (montants nets)	91	-11	78		158
Au 31 décembre 2007, net des amortissements cumulés et dépréciations	668	108 742	3 146	2 087	114 643
Au 1er janvier 2007					
Coût ou juste valeur	1 137	8 024	3 545	109	12 815
Amortissements cumulés et dépréciation	-147	-3 604	-1 646		-5 397
Valeur nette comptable	990	4 420	1 899	109	7 418
Au 31 décembre 2007					
Coût ou juste valeur	692	153 419	4 954	2 087	161 152
Amortissements cumulés et dépréciation	-24	-44 677	-1 808		-46 509
Valeur nette comptable	668	108 742	3 146	2 087	114 643

Principaux mouvements des immobilisations corporelles (hors crédit bail) : Les mouvements de l'exercice correspondent principalement à la poursuite de l'acquisition de machines dans le cadre du développement du Groupe.

— Les acquisitions :

– Constructions : 378 K€ ; il s'agit du rachat du crédit-bail de l'agence de Rennes et de l'acquisition de bâtiments dans le cadre de l'extension future du siège social.

– Installations techniques, matériels et outillage : 31 021 K€ ; correspondent aux acquisitions de nacelles neuves réalisées après la résiliation du contrat de crédit-bail avec GE CEF.

– Autres immobilisations corporelles : 1 609 K€ s'analysant ainsi :

	(En milliers d'euros)
Achat d'agencements et installations pour	272
- Nouvelles agences	
achat de matériels de transports pour	1 163
- Dans le cadre de l'extension et du renouvellement du parc de véhicules de transport de machines	
Achat de matériels bureau pour	6
Achat de matériels informatiques pour	147
Achat de mobilier et divers pour	21

— Immobilisations en cours : les principaux postes d'immobilisations en cours concernent :

– L'immobilier à hauteur de 289 K€ pour l'aménagement des nouvelles agences en cours d'ouverture,

– Les nacelles livrées sur décembre et qui sont en cours de mise en état de fonctionnement ou d'affectation à une agence pour 1 554 K€,

– Les coûts de développement internes de logiciels et du site internet pour 224 K€.

— Les cessions :

– Terrains et constructions : les cessions pour 1 032 K€ correspondent à la cession des bâtiments des agences d'Artenay et de Rennes,

– Installations techniques, matériels et outillages : les cessions pour 2 921 K€ portent sur des nacelles obsolètes et s'inscrivent dans le programme de renouvellement du parc,

– Autres immobilisations corporelles : les sorties d'un montant de 342 K€ se répartissent en :

	(En milliers d'euros)
Sortie d'agencement et installation pour	36
Sortie de matériels de transports pour	274
Sortie de matériels informatiques pour	32

Note 6. — Immobilisations financées par crédit bail.

(En milliers d'euros)	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes	Total
Au 1er janvier 2007, net des amortissements cumulés et dépréciation	134	66 010	1 526	3 160	70 830
Acquisitions		18 073	766		18 839
Cessions	-172	-3 937	-446		-4 555
Amortissements cumulés des cessions	41	2 574	419		3 034
Dotations aux amortissements de l'exercice	-3	-10 044	-664		-10 711
Reprises de provisions de l'exercice		498			498
Transfert - Refinancement des contrats de crédit-bail		-76 334			-76 334
Autres transfert et divers (montants nets)		3 160		-3 160	0
Au 31 décembre 2007, net des amortissements cumulés et dépréciation	0	0	1 601	0	1 601
Au 1er janvier 2007					
Coût	172	100 075	5 285	3 160	108 692
Amortissement cumulés et dépréciation	-38	-34 065	-3 759		-37 862
Valeur nette comptable	134	66 010	1 526	3 160	70 830
Au 31 décembre 2007					
Coût ou juste valeur	0	0	5 601		5 601
Amortissement cumulés et dépréciation	0	0	-4 000		-4 000
Valeur nette comptable	0	0	1 601	0	1 601

— Description des immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière : Les immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière sont constituées des autres immobilisations corporelles : il s'agit de matériels de transports. Les nacelles élévatoires et les chariots télescopiques qui auparavant étaient financées par crédit-bail ont été refinancés durant l'exercice et leur valeur a été transférée dans le tableau des immobilisations corporelles nettes hors crédit-bail.

— Principaux mouvements des immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière :

- Les acquisitions :
  - Installations techniques, matériels et outillages : 18 073 K€ correspond à l'achat de nacelles neuves, durant le premier semestre, avant que les contrats de crédit-bail ne soient résiliés.
  - Les autres immobilisations corporelles pour 766 K€ sont constituées de tracteurs routiers et de remorques.
- Les cessions :
  - Installations techniques, matériels et outillage : il se décompose de la façon suivante :
    - Sortie de nacelles refinancées en location pure pour 3 937 K€.
  - Autres immobilisations corporelles :
    - Sortie de matériels de transports pour 446 K€.

Note 7. — Ecart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition historiques d'une valeur brute de 4 006 K€ sont intégralement dépréciés.

(En milliers d'euros)	31/12/2007		31/12/2006	
	AI France	AI Espagne	AI France	AI Espagne
Ecarts d'acquisition				
Valeur brute	3 201	804	3 201	804
Dépréciation	-3 201	-804	-3 201	-804

Valeur nette	0	0	0	0
--------------	---	---	---	---

Il n'existe pas d'écarts d'acquisition négatifs.

Note 8. — Immobilisations incorporelles.

(En milliers d'euros)	Brevets et licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Coût au 1er janvier 2007, net des amortissements et dépréciation cumulés	1 467	274	1 741
Augmentations	123		123
Dotations aux amortissements de l'exercice	-72		-72
Transfert et divers (montants nets)	116	-274	-158
Valeur nette au 31 décembre 2007	1 634	0	1 634
Au 1er janvier 2007			
Coût (valeur comptable brute)	1 995	274	2 269
Amortissements cumulés et dépréciation	-528	0	-528
Valeur nette comptable	1 467	274	1 741
Au 31 décembre 2007			
Coût (valeur comptable brute)	2 113	0	2 113
Amortissements cumulés et dépréciation	-479	0	-479
Valeur nette comptable	1 634	0	1 634

Description des immobilisations incorporelles : La marque « Accès Industrie » a été acquise pour 1 524 K€ en mars 2001.

N'ayant pas de durée définie, la marque ne fait pas l'objet d'un amortissement mais, conformément aux normes IFRS, d'un test annuel de dépréciation. En normes IFRS, le test annuel consiste à comparer la valeur nette comptable de la marque à sa valeur recouvrable, sachant que la valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité. Dans le cas présent, la valeur d'utilité correspond à la capitalisation des loyers théoriques.

La méthode de valorisation conduit à un montant suffisant pour couvrir l'actif ; aucune provision n'a ainsi à être constatée.

Note 9. — Actifs financiers.

9.1. Analyse des actifs financiers par nature.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Créances financières	444	567
Prêts au personnel	27	53
Dépôt de garantie GE CEF	0	1 523
Dépôts et cautionnements versés	537	621
Total actifs financiers non courants	1 008	2 764
Créances financières	62	0
Prêts au personnel	23	0
Dépôts et cautionnements versés	205	0
Total actifs financiers courants	290	0
Total actifs financiers	1 298	2 764

— Les créances financières correspondent à l'activation du contrat de sous-location du bâtiment « européen » situé à Tonneins ; ACCÈS INDUSTRIE est locataire (crédit-bail) et sous-loue ce bâtiment à un tiers. Il est considéré comme étant un immeuble de placement.

— Le dépôt de garantie GE CEF a été restitué suite à la résiliation du contrat de crédit-bail signé avec GE CEF.

— L'augmentation des autres dépôts et cautionnements est principalement imputable à l'ouverture de nouvelles agences durant l'exercice.

9.2. Analyse des actifs financiers par échéance.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Créances financières	506	62	444	0

Prêts au personnel	50	23	27	0
Dépôts et cautionnements versés	742	205	209	328
Total actifs financiers	1 298	290	680	328

## Note 10. — Stocks et encours.

Les stocks sont principalement constitués de pièces et accessoires destinés à la maintenance des équipements loués. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Ces pièces et accessoires correspondent aux machines en état de location dans le parc.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Stocks de marchandises		
Valeur brute	1 251	1 274
Dépréciation	-43	-56
Valeur nette	1 208	1 218

Le montant du stock à la clôture de l'exercice 2007 est resté stable après deux évolutions divergentes qui se sont compensées :

- Une diminution significative en raison de l'arrêt de l'activité de fabrication de presses à balles,
- La constitution du stock nécessaire au fonctionnement des nouvelles agences.

## Note 11. — Clients et autres débiteurs.

## 11.1. Analyse des créances par nature.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Actifs non courants		
Valeur brute des créances clients	152	
Autres créances fiscales	0	5
Total clients et autres débiteurs non courants	152	5
Actifs courants		
Valeur brute des créances clients	21 750	19 136
Dépréciation des créances clients	-1 688	-2 568
Avances et acomptes	164	399
Créances sociales	27	20
Créances fiscales (hors IS)	12 506	4 197
Compte courant	1	2
Débiteurs divers (montant net)	91	76
Charges constatées d'avance	391	44
Total clients et autres débiteurs courants	33 242	21 306
Total des clients et autres débiteurs	33 394	21 311

L'ensemble de ces créances a été classifié en « courant » pour 33 242 K€.

Les actifs courants sont définis comme des actifs que l'entreprise s'attend à pouvoir réaliser, vendre ou consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

L'évolution des créances clients est parallèle à celle du chiffre d'affaires. La baisse des dépréciations des créances clients a été constatée sur la filiale espagnole où un important effort d'apurement et de suivi a été réalisé.

Les créances cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage ne sont pas décomptabilisées car ACCÈS INDUSTRIE conserve les risques et avantages sur ces créances. Ces créances se présentent sous forme d'effets escomptés non échus dont les montants au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006 représentent respectivement 7 431 K€ et 6 527 K€.

Les créances clients sont rétablies à leur valeur nominale avec annulations des dépôts de garantie correspondants, par contrepartie des concours bancaires. L'affacturage ne concerne que l'entité française et permet de financer partiellement son besoin en fond de roulement.

Les créances fiscales sont essentiellement constituées du montant du crédit de TVA de 11 706 K€ issu de la TVA déductible facturée par les crédit bailleurs dans le cadre de la résiliation des contrats de crédit-bail et du rachat des machines. Le 21 janvier 2008, une demande de remboursement de TVA d'un montant de 11 000 K€ a été déposée avec la déclaration TVA au titre de décembre 2007. Le remboursement de cette somme a été obtenu le 04/02/2008.

## 11.2. Analyse des créances par échéance.

(En milliers d'euros)	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Valeur brute des créances clients	21 902	21 750	152	
Dépréciation des créances clients	-1 688	-1 688		
Valeur nette des créances clients	20 214	20 062	152	0
Avances et acomptes	164	164		
Créances sociales	27	27		
Créances fiscales (hors IS)	12 506	12 506		
Compte courant	1	1		
Débiteurs divers (montant net)	91	91		
Charges constatées d'avance	391	391		
Total	33 394	33 242	152	0

## Note 12. — Trésorerie et équivalents de trésorerie.

La Trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Banques	1 829	1 553
Valeurs mobilières de placement	508	508
Sous-total Trésorerie Active	2 337	2 061
Affacturage	-3 947	-4 156
Concours bancaires	-884	-933
Sous-total trésorerie Passive	-4 831	-5 089
Total trésorerie	-2 494	-3 028

Il est à noter que le crédit de TVA de 11 000 K€ a été remboursé début février 2008.

## Note 13. — Capital émis et réserves.

## 13.1. Montant du capital au 31/12/2007.

Capital social d'ACCÈS INDUSTRIE

	31/12/2007	31/12/2006
Nombre d'actions autorisées	86 729 400	77 700 847
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	86 729 400	77 700 847
Valeur nominale des actions (en euro)	0,02 €	0,02 €
Capital (en euros)	1 734 588	1 554 017

## 13.2. Analyse de la variation du nombre d'actions.

	Date - période	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital (en €)
Situation initiale	01/01/2007	77 700 847	0,02 €	1 554 017
Augmentation par exercice de BSA	01/2007-07/2007	9 028 524	0,02 €	180 570
Augmentation en numéraire	18/12/2007	29	0,02 €	1
Situation clôture	31/12/2007	86 729 400	0,02 €	1 734 588

13.3. Bons de souscription d'actions. — Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le conseil d'administration a décidé qu'une action inscrite en compte à la clôture de la séance de bourse précédant leur émission donnerait droit à l'attribution, à titre gratuit, de 4 bons de souscriptions d'actions soumis aux articles L.228-91 et suivants du Code de Commerce.

Les bons de souscriptions consentis étaient soumis aux conditions suivantes :

— 1 BSA donnait droit à souscrire à 1 action de la société portant jouissance à compter du premier jour de l'exercice social au cours duquel le BSA a été exercé ;  
 — Le prix de chaque action en cas d'exercice de chaque BSA était fixé à 0,50 € (0,02 € de valeur nominale et 0,48 € de prime d'émission) et devrait être libéré entièrement à la souscription ;  
 — Chaque porteur pouvait exercer ses BSA, à tout moment, à compter de leur attribution et jusqu'à l'expiration d'une période de 15 mois à compter de leur émission soit le 7 juillet 2007.  
 Au 7 juillet 2007, 12 226 847 BSA ont été exercés et le montant de l'augmentation du capital social résultant de l'exercice de ces BSA s'est élevé à 6 113 K€ (prime d'émission incluse) dont 4 514 K€ sur l'exercice 2007.

Les principales caractéristiques des BSA mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29/01/2006
Date d'attribution des BSA	07/04/2006
Nature des BSA	N.A.
Nombre de BSA attribués	12 501 856
Début de la période d'exercice des BSA	07/04/2006
Fin de la période d'exercice des BSA	07/07/2007
Prix d'exercice d'un BSA	0,50 €
Nombre d'actions auxquelles les BSA attribuées donnent droit	12 501 856
Nombre de BSA exercés au 07/07/2007	12 226 847
Nombre de BSA non exercées à l'issue de la période d'exercice (07/07/2007)	275 009
Nombre de BSA exerçables au 31/12/2007	0

13.4. Options de souscriptions d'actions. — Il a été consenti, au bénéfice de l'ensemble des membres du personnel et éventuellement des mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de son capital (ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions préalablement rachetées par la Société).

Les options de souscription consenties en vertu de cette autorisation ne pourront donner droit à un nombre total supérieur à 350 000 actions.

En toute hypothèse, un même salarié ou mandataire social possédant déjà plus de 10 % du capital de la Société ne pourra bénéficier d'une telle option. Cette autorisation ayant été donnée pour une période de 5 ans à compter du 6 avril 2001, la norme IFRS 2 n'est pas applicable. Cette autorisation emporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions susceptibles d'être souscrites au fur et à mesure des levées d'options.

Le prix de souscription fixé par le conseil d'administration, au jour où l'option sera consentie ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie, aucune option ne pouvant être consentie moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

Les options consenties en vertu de cette autorisation devront être exercées dans un délai de 10 ans à compter de la date à laquelle elles auront été consenties. Faisant usage de cette autorisation, il a été décidé au cours d'une réunion du Directoire, le 3 mai 2001, de consentir au bénéfice des salariés ou mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options de souscription donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

Les principales caractéristiques du plan d'option mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	06/04/2001
Date d'attribution des options	03/05/2001
Nature des options	Souscription
Nombre d'option maximal à émettre	350 000
Nombre d'options émises et attribuées	134 800
Dont aux mandataires sociaux	11 150
Dont aux 10 premiers salariés non-mandataires	8 000
Début de la période d'exercice des options	03/05/2004
Fin de la période d'exercice des options	02/05/2011
Durée de blocage des options	3 ans
Durée de validité des options	10 ans
Prix d'exercice d'une option	9,97 €
Nombre d'options non exerçables (salariés ayant quitté définitivement la société ou les sociétés qui lui sont liées)	101 250
Nombre d'options exerçables au 31/12/2007	33 550
Nombre d'options souscrites au 31/12/2007	0

A ce jour, aucune option n'a été exercée ; leur prix d'exercice est de 9,97 €, soit très supérieur au cours de l'action au 31 décembre 2007. La dilution potentielle à provenir de l'exercice des options de souscription est de 0,04% (sur la base du nombre d'actions exerçables à la date du présent document de base et dans l'hypothèse d'un exercice à 100%).

13.5. Attribution d'actions gratuites. — Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition (telle que définie ci-dessous) et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

— Période d'acquisition : Les actions attribuées gratuitement par le directoire de la Société le 16 juin 2006 pourront être acquises à l'une des quatre échéances de la période d'acquisition qui a commencé à courir le jour de la décision d'attribution :

– La première échéance est fixée au deuxième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2008 ;

– La deuxième échéance est fixée au troisième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2009 ;

– La troisième échéance est fixée au quatrième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2010.

– La quatrième échéance est fixée à la date à laquelle, postérieurement à la troisième échéance interviendrait un changement de contrôle au sein du capital de la Société dès lors que ce changement de contrôle interviendrait au plus tard au dixième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2016.

— Conditions de performance : L'acquisition des actions est soumise à la réalisation d'une condition de performance du cours de bourse. Le nombre d'actions acquises par chaque bénéficiaire à chaque Echéance variera selon que la condition de performance liée à l'évolution du cours de bourse sera pleinement remplie, partiellement remplie ou non remplie.

— Présence du bénéficiaire à l'échéance concernée de la période d'acquisition : L'acquisition d'actions gratuites à une Echéance donnée suppose qu'à cette Echéance le bénéficiaire ait la qualité de salarié de la Société (ou de l'une des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce) ou la qualité de mandataire social de la Société.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29/03/2006
Date d'attribution des actions	16/06/2006
Nombre maximum d'actions attribuables	5 532 070
Nombre d'actions attribuées	4 023 323
Nombre maximal d'actions acquises au 16/06/2008	2 011 661
Nombre maximal d'actions acquises au 16/06/2009	1 005 831
Nombre maximal d'actions acquises au 16/06/2010	1 005 831

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 6,38 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2007 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %).

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, la quote-part de charge totale est de 25 K€. Ce montant a été obtenu en multipliant le nombre d'actions attribuées à la date du 16 juin 2006 par la juste valeur de l'action (soit le cours de l'action à cette date : 0,83 €) et par la probabilité que les conditions d'attribution et de performance soient remplies. Le faible montant de la charge de l'exercice est dû au fait que, compte tenu du cours de l'action à la clôture de l'exercice (0,55 €), le cours moyen d'attribution a été estimé à 0,52 €, soit un montant inférieur à celui permettant une attribution complète au 16/06/2008.

La quote-part prise en compte est obtenue en répartissant linéairement la charge calculée pour chacune des trois tranches (IFRS 2.15).

Il n'a pas été tenu compte de la cotisation patronale de 10% car ces actions ont été attribuées antérieurement à sa date d'application (16/10/2007).

#### Note 14. — Emprunts et dettes financières.

Toutes les nacelles préalablement financées par crédit-bail ont fait l'objet d'un rachat anticipé le 07/11/2007, suite à la mise en place du crédit syndiqué NATIXIS.

##### 14.1. Analyse de la variation de la dette financière.

(En milliers d'euros)	Emprunts obligataires convertibles	Contrats de crédit-bail hors GE	Contrat de crédit bail GE	Contrats de crédit bail immobilier et véhicules	Refinancement NATIXIS	Autres dettes auprès des établissements de crédit	Découverts et concours bancaires (1)	Autres (intérêts, courus, cautions versées...)	Totaux
Dette au 01/01/2007	11 689	0	37 159	1 964	0	1 177	5 089	4	57 082
Augmentation - souscription		3 996	17 237	766	77 000	3			99 002
Diminutions - remboursements		-3 996	-58 325	-673		-871			-63 865
Variation des intérêts courus								95	95
Autres variations	1 542		3 929		-2 922		-258		2 291
Transferts - reclassements	36					-6		6	36
Valeur nette au 31/12/2007	13 267	0	0	2 057	74 078	303	4 831	105	94 641

(1) Il s'agit du reclassement des avances de trésorerie accordées par Factorem.

Les opérations de refinancement ont eu pour conséquence la résiliation des précédents contrats de crédit-bail.

##### 14.2. Analyse des dettes financières par nature.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
<b>Dettes financières non courantes</b>		
Emprunt obligataire convertible	12 925	11 347
Dettes sur contrats de location financement	1 602	31 525
Dettes auprès des établissements de crédit	62 839	997
Cautions versées	8	4
Intérêts courus sur emprunts	0	
Total dettes financières non courantes	77 374	43 873
<b>Dettes financières courantes</b>		
Emprunt obligataire convertible	342	342
Dettes sur contrats de location financement	455	7 599
Dettes auprès des établissements de crédit	11 541	179
Concours Bancaires et découverts	4 831	5 089
Intérêts courus sur emprunts	98	
Total dettes financières courantes	17 267	13 209
Total des dettes financières	94 641	57 082

## 14.3. Analyse des dettes financières par échéance de remboursement.

(En milliers d'euros)	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible	13 267	342	0	12 925
Dettes sur contrats de location financement	2 057	455	1 404	198
Dettes auprès des établissements de crédit	74 381	11 541	40 676	22 163
Concours Bancaires et découverts	4 831	4 831	0	0
Cautions versées	8	0	6	2
Intérêts courus sur emprunts	98	98	0	0
Total	94 642	17 267	42 086	35 288

## 14.4. Emprunt obligataire convertible en actions.

— Caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible en action : Le Groupe a procédé en 2006 à l'émission de 8 046 648 obligations convertibles en actions au prix de 1,89 € soit un montant total de souscription de 15 208 K€ minoré des frais et honoraires qui s'élèvent à 245 K€.

Chaque OCA donnera droit à une action nouvelle et portera intérêt au taux nominal annuel de 3% de sa valeur nominale. La durée des OCA est de 7 ans soit le 07/04/2013.

Chaque OCA sera remboursée en numéraire pour son montant principal majoré des intérêts dus à la date d'échéance sauf remboursement anticipé ou conversion.

Chaque OCA sera convertible en actions nouvelles entre la date d'Emission et la date d'échéance au gré des obligataires.

Les principales caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29/03/2006
Date d'émission des OCA	07/04/2006
Nombre d'OCA émises	8 046 648
Taux de rémunération des OCA	3 %
Début de la période de conversion des OCA	07/04/2006
Fin de la période de conversion des OCA	07/04/2013
Prix d'émission d'une OCA	1,89
Nombre d'actions auxquelles les OCA attribuées donnent droit	8 046 648
Nombre d'OCA converties au 31/12/07	Néant
Nombre d'OCA non exercées au 31/12/07	8 046 648

La dilution potentielle éventuelle à provenir de la conversion des OCA en actions est de 9,28 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2007 et dans l'hypothèse d'une conversion de 100% des OCA).



Conformément à la note IAS 32.15, le montant des OCA émises (minoré des coûts liés à leur émission) a été ventilé en une composante dette à hauteur de leur juste valeur et en composante capitaux propres pour la partie excédent cette juste valeur.

La juste valeur a été initialement déterminée en utilisant le taux moyen de financement des crédits-bails constaté durant l'exercice 2006, soit 7,67 %. Cette valeur a été actualisée au 31/12/2007 en utilisant le taux moyen de financement des emprunts de l'exercice 2007, soit 6,14 %.

— Analyse de la variation de la dette :

(En milliers d'euros)	Taux d'intérêt utilisé	Valeur brute	Coûts d'émission	Actualisation	Intérêts	Total
Au 01/01/2006		0	0	0	0	0
Emission		15 208				15 208
Coûts d'émission			-253			-253
Composante capitaux propres	7,670%	-3 677				-3 677
Coûts d'émission rapportés au résultat			27			27
Actualisation de la partie dette	7,725%			42		42
Intérêts courus	3,000%				342	342
Au 31/12/2006		11 531	-226	42	342	11 689
Coûts d'émission rapportés au résultat			36			36
Actualisation de la partie dette	6,142%			1 542		1 542
Intérêts courus	3,000%				0	0
Au 31/12/2007		11 531	-190	1 584	342	13 267

L'important effet d'actualisation impactant le résultat de l'exercice 2007 (se traduisant par une charge financière de 1 542 K€) est en partie dû à la variation du risque crédit d'ACCÈS INDUSTRIE. Ce risque ayant diminué, le taux de refinancement obtenu est plus favorable et la juste valeur de la dette s'en trouve majorée. Le montant de la variation de juste valeur qui n'est pas attribuable aux variations de taux d'intérêt de référence (taux de financement des crédits-bails) peut être évalué à 1 074 K€.

#### 14.5. Crédit syndiqué.

— Caractéristiques du crédit syndiqué : ACCÈS INDUSTRIE a conclu le 8 octobre 2007 une convention de crédit d'un montant de 100 000 K€ avec la banque Natixis.

Ce crédit se décompose en 3 tranches dont les caractéristiques sont les suivantes :

Tranches	Tranche A	Tranche B	Tranche C
Montant disponible	50 000	40 000	10 000
Forme	Crédit moyen terme	Ouverture de crédit confirmé	Crédit réutilisable
Destination	Refinancement de l'endettement existant	Financement des investissements du groupe	Financement des besoins de trésorerie (TVA...)
Modalité des tirages	En une fois	Au plus 10 tirages	Maxi 5 tirages en cours

— Analyse de la variation de la dette : Le 7 novembre 2007, les montants suivants ont été tirés :

— La totalité de la tranche A

— Un montant de 17 000 K€ au titre de la tranche B

— La totalité de la tranche C afin de financer le paiement de la TVA liée au rachat des machines en crédit-bail et aux coûts de refinancement. Le remboursement du crédit de TVA de 11.000 K€ lié à ces opérations obtenu début février 2008, a permis, à cette date, le remboursement de la tranche C. Les coûts liés à ce refinancement, soit les honoraires des divers intervenants (441 K€) et les honoraires et commissions directement liés à la mise en place de l'emprunt (2 574 K€) ont été inscrits en diminution de la dette financière. Ils seront rapportés au résultat au même rythme que les échéances de remboursement du capital.

(En milliers d'euros)	Valeur brute TA	Valeur brute TB	Valeur brute TC	Coûts d'émission	Total
Au 01/01/2007	0	0	0	0	0
Emission	50 000	17 000	10 000		77 000
Coûts d'émission				-2 574	-2 574
Honoraires de refinancement				-441	-441
Étalement des coûts d'émission				93	93
Au 31/12/2007	50 000	17 000	10 000	-2 922	74 078

— Couverture de taux d'intérêt : Au 31/12/2007, un contrat de couverture portant sur un accord de taux futur pour la période du 28 décembre 2007 au 07 janvier 2008 fixant le taux d'intérêt à 4,95 % a été mis en place pour la totalité du montant emprunté à cette date, soit 77 000 K€.

Type de couverture	Accord de taux futur
Date de conclusion du contrat de couverture	13/12/2007
Date de début	28/12/2007
Date d'échéance	07/01/2008
Montant couvert	77 000
Taux garanti	4,95%

## Note 15. — Provisions pour risques et charges.

(En milliers d'euros)	Provisions pour risques	Provisions pour charges	Provisions pour IDR	Total
Au 1er janvier 2007	132	18	66	216
Dotations de l'exercice			65	65
Utilisations durant l'exercice	-21	-18		-39
Reprise des provisions non utilisées	-74			-74
Au 31 décembre 2007	37	0	131	168
Non courant 01/01/2007	28		66	94
Courant 01/01/2007	104	18		122
Total	132	18	66	216
Non courant 31/12/2007			131	131
Courant 31/12/2007	37			37
Total	37	0	131	168

15.1. Provisions pour risques. — Elles se décomposent de la façon suivante :

– Provision pour litiges prud'homaux : Il reste un dossier en cours au 31 décembre 2007 ; conformément aux recommandations des conseils du Groupe, cette demande a fait l'objet d'une provision de 37 K€.

– Provision pour autre litige : Dans le cadre du décès d'un vérificateur Bureau Veritas, la cour d'appel de Lyon par un arrêt rendu le 23 janvier 2007 a déclaré recevable l'appel de la société ACCÈS INDUSTRIE et a débouté les parties civiles.

Aucun pourvoi en cassation n'ayant été formé, la provision préalablement constituée de 65 K€ a été reprise dans les comptes 2007.

15.2. Provisions pour charges. — La provision pour IFA 2005 a été reprise et la créance d'IFA correspondante enregistrée en charge.

15.3. Provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite. — Les engagements de la société sont de 131 K€ au 31 décembre 2007 contre 66 K€ au 31 décembre 2006.

Pour les régimes de pensions et d'indemnités de fin de carrière à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses de base de ces calculs ont été déterminées pour chaque pays, les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société.

Evaluation des engagements de fin de carrière

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Valeur actuelle totale des engagements à l'ouverture	66	70
Variation de l'exercice	65	-4
Valeur actuelle totale des engagements à la clôture	131	66

## Note 16. — Fournisseurs et autres crédateurs.

16.1. Analyse des dettes par nature.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Passifs non courants		
Fournisseurs	144	588
Total fournisseurs et autres crédateurs non courants	144	588
Passifs courants		
Fournisseurs	4 127	4 617

Avances et acomptes reçus	242	149
Dettes sociales	3 014	2 362
Dettes fiscales (hors IS)	2 645	4 326
Fournisseurs d'immobilisations	12 179	350
Autres dettes	88	83
Total fournisseurs et autres créiteurs courants	22 295	11 887
Total des fournisseurs et autres créiteurs	22 439	12 475

Dont dettes reportées faisant l'objet d'un protocole :

	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
Fournisseurs	285	530
Autres dettes	0	412
Total	285	942

16.2. Analyse des dettes par échéance.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	3 986	3 842	144	
Fournisseurs - protocole	285	285		
Avances et acomptes reçus	242	242		
Dettes sociales	3 014	3 014		
Dettes fiscales (hors IS)	2 645	2 645		
Fournisseurs d'immobilisations	12 179	12 179		
Autres dettes	88	88		
Total	22 439	22 295	144	0

Note 17. — Impôts sur les résultats.

Les impôts différés sont déterminés pour chaque entité fiscale sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif, et selon la méthode du report variable.

Les actifs et passifs d'impôt exigible doivent être compensés si et seulement si l'entreprise :

— A un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et

— A l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les différences temporaires imposables nettes entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs. Les différences temporaires déductibles entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération est probable.

Au 31/12/2007, la situation de chaque entité du Groupe au regard des déficits reportables est la suivante :

— ACCÈS INDUSTRIE : les déficits fiscaux reportables s'élèvent, après imputation du résultat bénéficiaire 2007 à 43 671 K€.

Lors de l'exercice 2006, malgré un résultat fiscal déficitaire, les prévisions pluriannuelles avaient permis de constater que le résultat fiscal cumulé probable sur la période 2007-2010 s'élèverait à 4 723 K€. De plus, ce résultat fiscal évoluait de manière importante d'un exercice à l'autre compte tenu de la variation de la charge de crédit-bail. Le taux de l'impôt étant de 33,33%, un actif d'impôt différé avait été constaté dans les comptes consolidés pour un montant de 1 574 K€.

Au 31/12/2007, le financement par crédit-bail est devenu marginal et le résultat fiscal est redevenu bénéficiaire. De plus, les chiffres de l'exercice sont conformes à ceux prévus, fiabilisant ainsi les prévisions pluriannuelles. Enfin, l'actualisation de ces prévisions fait ressortir des résultats prévisionnels bénéficiaires pour les prochains exercices. La récupération de l'impôt étant considérée comme probable, la totalité du solde du report déficitaire (soit 38 949 K€) a donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif conformément à la norme IAS12.

Cette comptabilisation a été effectuée par la contrepartie des capitaux propres pour la quote-part des déficits antérieurs qui avaient été eux-mêmes imputés sur les capitaux propres (soit 2 232 K€ de frais d'émission de capital en 2006)

Pour le solde, soit 36 717 K€ de déficits, il a été constaté un produit d'impôt de 12 238 K€.

— ACCÈS INDUSTRIE ESPAÑA : les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 796 K€.

Malgré un résultat 2007 légèrement déficitaire, la récupération de la totalité de cet impôt est considérée comme probable ; le taux de l'impôt étant de 32,50% en 2007 et de 30,00% les années suivantes, un impôt différé actif de 253 K€ a été constaté dans les comptes.

— ACCÈS INDUSTRIE PORTUGAL SA : le résultat 2007 a permis d'absorber la totalité des déficits fiscaux reportables.

Les ventilations des dettes et créances d'impôt, entre impôt courant et impôt différé, sont les suivantes :

	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
Créances d'impôt courant	130	692
Créances d'impôt non courant	473	291
Impôt différé actif courant	304	0

Impôt différé actif non courant	6 535	0
Dettes d'impôt courant	96	3
Impôt différé passif courant	72	0
Impôt différé passif non courant	14	7 192

– Les créances d'impôt sur le résultat sont constituées principalement de l'activation des impôts différés des sociétés du Groupe qui sont en position déficitaire. Compte tenu de l'évolution de sa situation et des perspectives, le solde du montant de l'impôt sociétés correspondant au déficit fiscal d'ACCÈS INDUSTRIE a été activé sur l'exercice.

– La ventilation entre « courant » et « non courant » a été effectuée sur la base des résultats prévisionnels.

Répartition des créances et dettes d'impôt sur le résultat par échéance :

(En milliers d'euros)	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Créances d'impôt	603	130	473	
Impôt différé actif	6 839	304	6 535	
Total impôt sur le résultat actif	7 442	434	7 008	0
Dettes d'impôt sur le résultat	96	96		
Impôt différé passif	86	72	14	
Total impôt sur le résultat passif	182	168	14	0

Les charges et produits d'impôt courant et différé sont les suivants :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Produits d'impôt courant	4	290
Charge d'impôt courant	-120	
Produits d'impôt différé	13 117	1 029
Charge d'impôt différé	-40	
Produits d'impôt de l'exercice	12 961	1 319

– La charge d'impôt courant est composée de l'IFA d'ACCÈS INDUSTRIE (19 K€) et de l'impôt société de ACCÈS INDUSTRIE PORTUGAL SA (101 K€) dont le bénéfice fiscal 2007 a excédé les déficits antérieurs reportables.

– Les produits d'impôt différé passif se décomposent de la manière suivante :

	(En milliers d'euros)
Retraitement des crédits-bails	+ 1 304
Retraitement des provisions réglementées	- 138
Activation des déficits AI France	+ 12 238
Dépréciations exceptionnelles	- 149
Reclassement des frais d'emprunts	- 145
Autres	+ 7
Total	13 117

– La charge d'impôt différé de 40 K€ correspond, pour ACCÈS INDUSTRIE ESPAÑA et ACCÈS INDUSTRIE PORTUGAL SA, aux effets d'impôts différés sur les divers retraitements de consolidation.

La preuve d'impôt est la suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net consolidé de l'exercice	9 755	5 122
Impôt sur les résultats (produit)	-12 961	-1 319
Résultat consolidé avant impôt	-3 206	3 803
Taux d'impôt de la société mère	33,33%	33,33%
Charge (-) ou produit (+) d'impôt théorique	1 069	-1 268
Absorption des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôt différé actif	-150	2 156

Constatation d'un impôt différé actif	12 238	
Impôt constaté en social et IFA	-116	21
Variation du taux d'impôts différés	21	30
Autres	-101	380
Produit d'impôt de l'exercice	12 961	1 319

Note 18. — Achats consommés.

Ce poste se décline comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Achats pièces détachées	2 267	1 892
Variations pièces détachées	-124	-243
Achats marchandises	78	255
Variations achats marchandises	50	58
Production stockée	97	-60
Achats consommés	2 368	1 902

Note 19. — Charges externes.

Ce poste se décline comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Achats sous-traitance	421	319
Achats non stockés - Matériels et Fournitures	2 946	2 429
Sous-traitance	119	81
Redevances et charges locatives	3 785	4 036
Entretien et réparations	1 779	1 475
Primes d'assurance	950	768
Services extérieurs - Divers	63	-48
Personnel extérieur	71	33
Honoraires	990	(1) 721
Publicité	724	548
Transport	3 488	2 585
Déplacement, missions & réceptions	1 212	972
Frais postaux & télécommunications	629	513
Services bancaires	86	(1) 387
Autres services	595	647
Transfert de charges	-589	-430
Charges externes	17 269	15 036

(1) Au 31/12/2006, des coûts d'un montant de 268 K€, liés au refinancement GE CEF, avaient été reclassés du poste « honoraires » au poste « services bancaires ».

Note 20. — Charges de personnel et effectifs.

20.1. Ventilation de l'effectif total.

	31/12/2007	31/12/2006
Cadres	58	40
Non cadres	371	308

	429	348
--	-----	-----

L'accroissement de l'effectif suit l'évolution du nombre d'agences.

## 20.2. Frais de personnel.

Ce poste se décline comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Rémunérations du personnel	10 927	8 443
Charges sociales	4 102	3 203
Production immobilisée (logiciels internes + site Internet)	-224	
Transfert de charges	-459	-223
Charges de personnel	14 345	11 423

La production immobilisée reprend les coûts du personnel interne affecté au développement des logiciels immobilisés et à la refonte du site internet. Les transferts de charges correspondent principalement à des remboursements de frais de formation de la part de l'organisme de suivi des formations.

## Note 21. — Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises).

Ce poste se décline comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Reprise de provisions sur immobilisations	-535	-23
Variation des provisions sur stocks (note 10)	-13	14
Variation des provisions sur actif circulant	140	135
Variation des provisions pour risques et charges	0	10
Dotations aux amortissements sur immobilisations	13 208	9 262
Variation des provisions d'indemnités de départ en retraite	65	-4
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	12 864	9 394

## Note 22. — Autres charges / produits.

L'analyse des autres produits et charges est la suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Autres produits	0	71
Autres charges	326	172

Les autres charges sont principalement constituées de moins-values sur cession de nacelles obsolètes.

## Note 23. — Autres produits et charges opérationnels.

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Honoraires liés à la restructuration d'avril 2006	0	1 312
Frais bancaires liés à la restructuration d'avril 2006	0	618
Résultat sur cession d'immobilisations constaté à l'occasion de la remise à niveau technique du parc de nacelles	100	2 138
Amortissement exceptionnel de nacelles obsolètes	0	491
Indemnités de licenciement	127	0
Coûts de sortie de la SSII occasionnés par l'internalisation du service informatique	0	114
Charge pour attribution d'actions gratuites	25	585
Autres produits et charges opérationnels	252	5 258

## Note 24. — Charges / Produits financiers.

Le détail du résultat financier net est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2007	31/12/2006
Produits financiers		
Restructuration financière	0	12 481
Abandons de créances (1)	133	0
Reprise de provisions sur compte courant avec sociétés tierces	0	1 137
Revenu des créances	66	0
Autres produits financiers	36	74
Total	236	13 692
Charges financières		
Emprunts bancaires	4 453	2 582
Intérêts sur emprunt obligataire	456	342
Actualisation des dettes (2)	1 659	528
Restructuration financière	3 929	6 088
Dotation aux provisions	10	12
Autres charges financières	654	1 419
Total	11 161	10 971

(1) Une dette d'un montant de 233 K€ envers le fournisseur Debevoise avait fait l'objet d'un protocole ; en contrepartie d'un paiement immédiat de 100 K€ HT, cette dette a fait l'objet d'un abandon de créance définitif durant l'exercice. Un produit financier de 133 K€ a été constaté.

(2) Dont 468 K€ d'impact dû à la réduction du taux d'endettement consécutif au refinancement Natixis

## Note 25. — Résultats par action.

— Résultat de base : Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société (cf. Note 13).

	31/12/2007	31/12/2006
Bénéfice revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	9 755	5 124
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers d'euros)	84 472	58 514
Résultat de base par action (€ par action)	0,115	0,088

— Résultat dilué : Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Les options de souscription d'actions ayant un prix d'exercice (9,97 €) très significativement supérieur au cours moyen du marché sur la période (0,80 € de cours moyen pour l'année 2007). Les stocks options ne sont pas dilutives, en conséquence, le nombre moyen encore en circulation n'a pas été réintégré dans le calcul du résultat dilué par action.

Les actions gratuites ont été retenues pour le nombre autorisé par l'assemblée générale mixte du 29/03/2006, soit 5 532 070 actions.

Les obligations convertibles en actions ayant un prix d'exercice (1,89 €) très supérieur à la valeur moyenne du marché, le nombre moyen en circulation n'est pas réintégré dans le calcul du résultat dilué par actions.

Récapitulatif du calcul du nombre moyen d'actions:

	(En milliers d'euros)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation applicable au résultat de base	84 472
Nombre d'actions gratuites potentiellement dilutives	5 532
Total du nombre moyen pondéré d'action applicable au résultat dilué	90 004

	31/12/2007	31/12/2006
Bénéfice revenant aux actionnaires de la Société (En milliers d'euros)	10 060	5 352
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (En milliers d'euros)	90 004	68 833

Résultat dilué par action (€ par action)	0,112	0,078
------------------------------------------	-------	-------

## Note 26. — Information avec les parties liées.

## 26.1. Comptes bilanciaux.

Nature	Montants 2007 concernant les entreprises (en K€) liées	Montants 2006 concernant les entreprises (en K€) liées
Créances		
Participations	0	0
Provisions pour dépréciation des participations	0	0
Clients et comptes rattachés	0	15
Autres créances	0	301
Provisions pour dépréciation des autres créances	0	0
Dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	0	136
Autres dettes	0	0

## 26.2. Comptes de produits et charges.

Sociétés	Nature des opérations	Montants 2007	Montants 2006
Financière Accès Industrie	Produits divers	2	0
	Assurances	-16	0

## 26.3. Rémunérations des dirigeants.

Organes de direction	Rémunérations allouées au titre de l'année 2007
Rémunérations	872
Indemnités de départ en retraite	31
Golden parachute	Non valorisé
Charge d'attribution d'actions gratuites	25

## Note 27. — Engagements hors bilan.

## 27.1. Sûretés réelles accordées.

	(En milliers d'euros)
Nantissements du fonds de commerce au profit de NATIXIS	120 000
Nantissement des actions	
ACCÈS INDUSTRIE PORTUGAL SA au profit de NATIXIS	898
ACCÈS INDUSTRIE ESPAÑA au profit de NATIXIS	4 088
Nantissements et hypothèques sur immeubles, dans le cadre des emprunts bancaires et crédits-bails contractés pour les financer (Atelier Européen)	579
Délégation de paiement des indemnités dues au titre de la police d'assurance « homme-clé » Alter Ego au profit de NATIXIS	5 000
Garantie de loyer pour le siège social de ACCÈS INDUSTRIE ESPAÑA	54
Ligne d'escompte permanente de la Banco Sabadell en faveur de ACCÈS INDUSTRIE ESPAÑA	508

## 27.2. Engagements reçus. — Les engagements reçus par le Groupe sont ceux de la société Accès Finance.



Type de garantie	(En milliers d'euros)
Garanties à première demande accordées par Accès Finance	256
Total	256

Note 28. — Objectifs et politiques de gestion des risques financiers.

28.1. Risques liés à l'endettement.

Taux moyen de financement par emprunt	6,14 %
Durée moyenne des financements	7 ans

L'opération de refinancement menée courant novembre 2007 a permis de rembourser la totalité de la dette auprès des organismes de crédit-bail par la mise en place d'un crédit syndiqué d'un montant de 100 M€.

28.2. Dépendance à l'égard des taux de financement. — Le refinancement de novembre 2007 a donné lieu au refinancement d'une partie importante du parc existant par un crédit syndiqué à taux variable et les investissements réalisés depuis sont financés exclusivement par cet emprunt. Au 31/12/2007, un contrat de couverture portant sur un accord de taux futur pour la période du 28 décembre 2007 au 07 janvier 2008 fixant le taux d'intérêt à 4,95 % a été mis en place pour la totalité du montant emprunté à cette date, soit 77 000 K€.

Analyse de la sensibilité de la situation de la société à l'évolution des taux :

Position nette à renouveler à moins d'un an après gestion	Néant	1 % de variation du taux court terme de l'émetteur	Néant	Durée moyenne restant à courir d'ici à la fin du prochain exercice	Non applicable

28.3. Exposition au risque de Change. — ACCÈS INDUSTRIE n'est pas exposée au risque de change. En revanche, une évolution brutale des taux de change, particulièrement de l'euro contre dollar US pourrait entraîner des changements dans les coûts d'approvisionnement d'ACCÈS INDUSTRIE.

28.4. Exposition au risque de liquidité. — La société ne dispose d'aucune ligne de crédit ou découvert. La société dispose d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses engagements actuels.

Note 29. — Litiges.

29.1. Litiges sociaux. — Seule une action est en cours au 31 décembre 2007, celle-ci est provisionnée à hauteur de 37 K€.

29.2. Litiges fiscaux. — La vérification fiscale portant sur les années 2000 et 2001 a abouti à la notification d'un redressement de 322 000 euros au titre des impôts et de 73 000 euros au titre des intérêts de retard et de la majoration. Il porte principalement sur l'opération de *lease-back* réalisée en 2000. La société conteste cette notification devant le tribunal administratif.

La charge résultant du contrôle fiscal a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2005, y compris les intérêts de retard pour 36 000 Euros. Le règlement a été effectué en 2006.

A titre conservatoire, la société a établi en 2003 une déclaration de *carry back* à hauteur de la base d'impôts redressée au taux normal, qui s'élève à 291 000 euros.

29.3. Autres litiges. — La société ACCÈS INDUSTRIE a reçu une injonction de payer en mars 2007 délivrée à la requête du bailleur du bâtiment d'une de ses agences. Ce litige porte sur 17 K€ et concerne des charges de services communs intercommunaux dont ACCÈS INDUSTRIE conteste le bien fondé. Aucune provision n'a été constituée.

Note 30. — Événements postérieurs à la date de clôture.

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

L'Assemblée générale des actionnaires du 18 décembre 2007 a décidé le regroupement des actions composant la capital social de la société par échange de 1 action nouvelle de 0,30 € contre 15 actions anciennes de 0,02 € de valeur nominale.

L'opération de regroupement a débuté le 8 janvier 2008.

Selon la convention de crédit, ACCÈS INDUSTRIE s'est engagé à mettre en place une couverture de taux d'intérêt portant sur au moins 60 % du montant du crédit pour une durée minimale de 3 ans.

Au 31/12/2007, deux contrats de couverture ont été signés, portant chacun sur un montant de 30 000 K€, et en vertu desquels, à compter du 07 janvier 2008 et jusqu'au 07 janvier 2011, le taux EURIBOR 1 mois sera plafonné à 4,25%.

## D. — Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2007.

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société Accès Industrie, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.1 de l'annexe concernant le refinancement du parc machines et son incidence sur l'exercice 2007.

II. Justification de nos appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations incorporelles, et en particulier les principes de calcul des dépréciations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

— La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

— La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci. En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Agen et à Bordeaux, le 26 mars 2008.

*Les commissaires aux comptes :*

Cabinet Aviano et associés :

Claude AVIANO ;

PricewaterhouseCoopers Entreprises :

Philippe OLAYA.

## **E. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.**

Exercice clos le 31 décembre 2007.

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Accès Industrie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note 1.1 aux états financiers concernant le refinancement du parc machines et dans la note 17 aux états financiers concernant l'activation des impôts différés sur les déficits fiscaux reportables et leurs incidences sur les comptes de l'exercice 2007.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— Comme indiqué dans la note 2.4 Impôts différés, la société comptabilise des impôts différés actifs, notamment sur les reports en avant de pertes fiscales non utilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer. Nous avons vérifié la cohérence des données et hypothèses retenues par la société ayant servi à l'évaluation de ces actifs d'impôts différés et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de leur estimation, ainsi que de leur correcte traduction comptable.

— La note 13.5 aux états financiers précise les modalités d'évaluation des engagements d'attribution d'actions gratuites. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 13.5 de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Agen et à Bordeaux, le 26 mars 2008.

*Les commissaires aux comptes :*

Cabinet Aviano et associés :

Claude AVIANO ;

PricewaterhouseCoopers Entreprises :

Philippe OLAYA.

**0803811**